

XXIV^e ANNÉE

NOVEMBRE

1908

No 11



Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

Le Jubilé Pontifical



Il est donc entré dans le domaine de l'histoire, ce dimanche, vingt septembre, qui devait manifester la dévotion des Tertiaires de saint François envers le Souverain Pontife ! Ce jour est donc passé, comme passent les plus beaux jours, mais il laisse au cœur de tous ceux qui ont pris part à cette manifestation bien catholique, bien filiale et franciscaine un impérissable souvenir ; mais il laisse dans les annales du sanctuaire de Notre-Dame du Cap une date ineffaçablement gravée, digne de figurer à la suite de celle du Couronnement de la vénérable et miraculeuse image de la Vierge du Rosaire.

Avertis par deux articles de notre *Revue*, nos frères et nos sœurs du Tiers-Ordre se sont empressés d'accourir au Pèlerinage, entraînant avec eux, dans leur magnifique élan, une foule d'amis presque égale à eux par le nombre, puisqu'on a pu évaluer à 10.000 les pèlerins présents au Cap de la Madeleine dans le cours de la journée du

dimanche. Tous rivalisaient de ferveur et de piété, renouvelés qu'ils étaient pour la plupart par les Triduum de prières et de prédications célébrés dans nos églises.



Triduum préparatoire

NOUS avons eu, en effet dans nos trois couvents des cérémonies destinées à préparer le pèlerinage collectif des Fraternités, conformément à la Lettre encyclique de notre Rme Père Général du 14 janvier dernier. (1)

A MONTRÉAL, le Triduum fut ouvert dans l'église supérieure, le mercredi 16 septembre. Une foule qui devait toujours s'accroître remplissait la nef et les galeries bien avant l'heure fixée pour la cérémonie. Avec son infatigable et communicatif entrain, le R. P. Gardien fit apprendre et chanter à la pieuse assemblée le cantique au Pape : *Gloire au Pontife Universel*, qui devait retentir chaque soir comme un hommage filial au Saint Père. Le sermon, donné par le R. P. Valentin-Marie, d'une parole concise et d'un style clair, démontra comment le Souverain Pontife est le PÈRE des fidèles, et comment en retour ceux ci doivent être pour lui de véritables enfants, par la vénération, l'obéissance et la gratitude.

Le salut du Saint Sacrement termina cette première réunion.

Le lendemain jeudi, le T. R. P. André-Marie monta en chaire, et avec son éloquence passionnée et toute de véhémence, il parla d'abord du Pape, DOCTEUR INFALLIBLE de la Vérité ; il rappela en termes dont l'émotion voilait à peine la profonde indignation les menées des modernistes contre un Pontife qu'ils taxaient d'ignorance. Puis prenant texte de la bénédiction des statues qui devait suivre son allocution — celles de saint Antoine de Padoue et de saint Louis, roi, (2) — il redit les rapports du Docteur infallible de la Foi, avec les infatigables Apôtres de la Foi, les Mineurs et les Tertiaires.

Après l'exercice habituel du Chemin de Croix, le vendredi 18 septembre, le R. P. Jean-Joseph prit la parole. Le Pape est Roi,

(1) Voir *Revue* d'avril et de septembre.

(2) Les statues dont nous parlons ont maintenant pris les places qui leur étaient destinées sur la façade de l'église conventuelle, rue Dorchester.

dit-il, Roi des intelligences, Roi des cœurs, Roi de la terre, comme tenant la place de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Roi universel des siècles, à qui son Père a remis toute puissance au ciel et sur la terre. Sur ces pensées chères à l'École franciscaine, le prédicateur s'étendit avec la grâce et l'onction qui lui conquièrent ordinairement son auditoire, et son ardente charité mit à l'unisson du sien le cœur des assistants. Aussi, ce fut avec un véritable enthousiasme qu'après la bénédiction du Très Saint Sacrement, la fervente assemblée reprit une dernière fois le cantique, « *Gloire au Pontife Universel* » qui deux jours plus tard allait ébranler les échos du Cap de la Madeleine.

C'est le cœur suavement rempli des émotions de la fête des SS. Stigmates, titulaire du couvent, que nos chers Tertiaires de QUÉBEC ont inauguré le Triduum préparatoire au Jubilé sacerdotal de Sa Sainteté Pie X. Le matin, en effet, le R. P. Gardien, à l'issue de la grand'messe par lui célébrée, recevait la profession solennelle de quatre Frères Étudiants, heureux élus du Seigneur qui, par un total et irrévocable dépouillement d'eux-mêmes, se préparaient pour un avenir plus ou moins proche, à l'ascension progressive du saint Autel. En quelques mots profondément sentis, le R. P. Ange, heureusement — osons dire providentiellement — ramené parmi nous, commenta cette parole de saint Augustin : *Amor meus pondus meum* : mon amour est mon tourment. Ce cri de l'illustre évêque d'Hippone, huit siècles plus tard, François d'Assise devait le réaliser non moins pleinement par une vie toute séraphique. François fut martyr d'amour de Dieu. « Amour et souffrance, tel est donc, dit le R. Père, le résumé de votre vie, à l'imitation de la vie du Stigmatisé de l'Alverne. »

L'après-midi, vêpres dites, eut lieu la procession votive en l'honneur des SS. Stigmates de notre Séraphique Père. Par une délicatesse dont il s'est montré touché, le R. P. Ange présidait.

Le soir, dans une réunion plénière, frères et sœurs se pressaient aux pieds de saint François. Une fois encore le R. P. Ange, au dévouement inlassable, prit la parole, heureux d'ailleurs de répondre aux sollicitudes empressées que ses chers Tertiaires de jadis n'avaient cessé de lui témoigner. « Saint François et le Pape » fut le thème du discours.

Le lendemain, 18 septembre, anniversaire de l'ordination sacerdotale de Pie X, une messe solennelle fut chantée pour l'auguste Pon-

tife. De tous les cœurs, de toutes les lèvres monta cette prière : « O Dieu, gardez longtemps encore à l'Église l'élu de votre E-prit. » Et le soir la même supplication jaillit de nouveau, spontanée, ardente, quand le R. P. Ange — parlant pour la dernière fois, car, le lendemain, il devait prendre la mer — montra dans la personne du Pape, le Docteur et le Pasteur. Représentant visible de Jésus-Christ, Roi des esprits et des cœurs, c'est lui qui donne aux intelligences et aux âmes l'aliment de vie éternelle.

Enfin, le samedi 10, dans le discours de clôture, le R. P. Gardien, retraçant les cinq années du Pontificat de Pie X, années courtes encore, mais généreusement fécondes, montra dans le Pontife régnant le portrait fait du Pape, la veille. Large en effet est le zèle de Pie X, et le mot de nos saints Livres s'applique à lui dans toute sa plénitude : « Je suis dévoré, Seigneur, du zèle de votre Maison. » Ce que Pie X a fait pour la vérité, ses encycliques l'attestent éloquemment celle, surtout, démasquant, foudroyant le « modernisme » erreur gigantesque si justement appelée le « rendez-vous de toutes les hérésies. » Ce qu'il a fait pour la piété, deux documents surtout le rediront aux générations futures : le décret facilitant, sans réplique, la communion fréquente et quotidienne à toute âme de bonne volonté, et, jaillie naguère du cœur si sacerdotal de Sa Sainteté, la lettre aux Prêtres de l'univers catholique. Et puis, parler de Pie X — comme jadis de Pie IX — c'est parler de bonté, de condescendance. Aussi, c'est avec bonheur que le R. P. Prédicateur termina son discours par ces mots dont je résume la substance : « Pie X n'oublie pas ce « que le Canada catholique, le seul coin du monde peut-être d'où « lui arrivent encore des consolations à peu près sans mélange, Pie X « n'oublie pas ce que le Canada fait pour le Saint Siège ; il n'ou- « blie pas, non plus, ce que, en 1870, des Canadiens, des jeunes au « cœur ardent, aux espoirs enthousiastes, ont fait pour la Papauté, « sur les pas de Charrette : voilà pourquoi Pie X aime le Canada « d'une particulière tendresse. Cet amour de prédilection, hier « encore il nous en donnait un témoignage solennel : remercions- « l'en, et qu'avec notre reconnaissance, s'en aille jusqu'à son « cœur l'expression de notre filial amour et de notre inébranlable attachement. »

Nos chers étudiants des TROIS-RIVIÈRES ont aussi voulu s'associer au concert de prières qui montait vers Dieu de nos couvents. Il ne

po
Sai
l'él

Q

pré
grâc
Aur
Moi
et p
geu
à p
Mat
mac
voi
D
les S
10¼
bate
Il
perso
tes, e
perso
PP.
Cap
Qué
de 6.
A
siale,
ses t
avait
de 10
ceme

pouvait être question pour eux de prédication ; le salut du Très Saint Sacrement fut donné aux nombreux et fidèles habitués de l'élégante chapelle de saint Antoine aux jours déjà indiqués.



Le Pèlerinage

ENFIN se leva ce dimanche tant attendu, et tout de suite on put voir que la température serait idéale ; le temps clair, le soleil vif, modérant la fraîcheur de l'air, la brise d'ouest, tout faisait présager un de ces beaux jours de fin de saison qui l'emportent en grâce délicate sur les charmes du printemps et la splendeur de l'été. Aux heures fixées trois trains quittèrent chacune des gares de Montréal et de Québec, se succédant de demi-heure en demi heure, et prenant aux stations intermédiaires de forts contingents de voyageurs. Sur les voies du *Grand-Nord*, deux autres trains circulèrent à partir de six heures, amenant les pèlerins de la vallée du Saint-Maurice. Seul, le 2^e train parti de Montréal, arrêté par un accident de machine, arriva avec un notable retard, ayant été devancé par le convoi qui l'avait suivi à la demi-heure convenue.

Deux bateaux devaient transporter les pèlerins des Trois-Rivières, les Sœurs et les dames, à 9½, les Frères, les Zouaves et leurs amis à 10¼ heures ; mais un troisième transport devint nécessaire, le bateau repartit à 11 heures pour le Cap.

Il ne faut pas oublier de mentionner un nombre considérable de personnes venues en voiture et en chaloupe des paroisses avoisinantes, et qui portèrent facilement le chiffre des pèlerins à plus de 10.000 personnes. Telle est l'évaluation approximative donnée par les RR. PP. Oblats, qui ne pensaient pas que pareille foule ait été réunie au Cap depuis les fêtes du Couronnement. Pour les seules gares de Québec et Montréal, la compagnie du Pacifique a contrôlé au delà de 6.500 départs.

A midi et demi, tout ce monde était massé devant l'église paroissiale, aux abords du Sanctuaire et sur l'Esplanade, et grâce aux immenses travaux accomplis par les zélés gardiens du pèlerinage, il n'y avait nulle part encombrement. Ceux qui ont vu le Cap il y a moins de 10 ans, auraient ils pu supposer que la butte ravinée dont l'emplacement du chemin de croix rappelle encore la configuration devien-

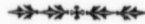
drait un vaste terre-plein où processions et assemblées se meuvent à l'aise ?

Un mot rapide des différents exercices du pèlerinage et passons à l'événement capital de cette journée : à la session du premier Congrès franciscain en Canada.

À l'arrivée de chaque train, la messe fut célébrée et la communion distribuée immédiatement, alternativement au Sanctuaire et à l'église paroissiale pour éviter tout retard. Le nombre des fidèles qui s'approchèrent ce jour-là de la Sainte Table n'avait probablement jamais été atteint.

À 11 heures, sur un autel adossé à la Basilique provisoire, le R. P. Mathieu, gardien du couvent franciscain des Trois-Rivières, célébra en plein air le Saint Sacrifice de la Messe. Grâce à l'obligeance de M. Pinsonneault, l'artiste photographe de la cité trifluvienne, nous pouvons présenter à nos lecteurs un aperçu de l'émouvant spectacle offert alors aux anges du ciel. Il manque toutefois au tableau la partie considérable de l'assistance qui s'était massée sur le perron et le parvis de l'église paroissiale. Le R. P. Valiquette, O. M. I. dirigea pendant le Saint Sacrifice les chants exécutés par les fidèles. À l'élévation, le *Salut à Dieu* fut sonné par les clairons des Zouaves pontificaux, groupés en armes devant l'autel.

Après la messe et quelques instants accordés au repos, aux fraternelles réunions d'amis qui venus de différents points se rencontraient sous le regard de Marie, le Chemin de la Croix entraîna sur les pas du Sauveur souffrant la plus grande partie de l'assistance. Par sa parole toute séraphique, le prédicateur, le R. P. Ignace-Marie, dont nos lecteurs ont appréciés les *Méditations sur le Calvaire et l'Autel*, toucha son auditoire jusqu'aux larmes.



Le Congrès

UNE heure sonne. La cloche appelle au Congrès ceux qui doivent y prendre part. Avec une bonne grâce digne de tous nos remerciements, les RR. PP. Oblats ont mis à notre disposition l'église paroissiale dont le sanctuaire a été arrangé en tribune ornée de plantes et de draperies d'un bel effet. Les orateurs, les

zoua
ces
tant
voir
récla
charg
genre
gne
tribun
bonn
ne po
Sur
occup
Mgr
vêque
Mont
Marie
couron
noine
secrét
MM.
MM.
Trois-
Le
tes le
Puis a
s'ouvre
vincial

zouaves pontificaux, les frères du Tiers-Ordre vont prendre les places qui leur sont assignées. Mais la curiosité des dames est un instant déçue. La relative exigüité du local ne permet d'abord de recevoir que les Discrètes et les Zélatrices des Fraternités. Les autres réclament avec une insistance amusée et piquée au jeu. Les Zouaves chargés de garder les portes sont inflexibles devant cet ennemi d'un genre nouveau. Enfin, tous les congressistes étant placés, la consigne est levée et les filles d'Ève entrent, remplissent l'église et les tribunes. Hélas ! Plus d'une, sa première curiosité assouvie aura bonne envie de retourner au Sanctuaire pour y faire ses dévotions, et ne pourra pas traverser la foule...

Sur l'estrade improvisée Mgr Cloutier évêque des Trois-Rivières occupe le fauteuil présidentiel. Il est assisté à droite et à gauche de Mgr P. E. Roy, auxiliaire et représentant de Mgr L. N. Bégin, archevêque de Québec, de Mgr Roy, chancelier de l'archevêché de Montréal, représentant Mgr Bruchési et du T. R. P. Colomban-Marie O. F. M. Ministre provincial, directeur du Congrès. Une belle couronne de prêtres entoure ces dignitaires : parmi eux M. le Chanoine Le Pailleur, curé de la Ville Saint-Louis ; M. Eug. Laflamme, secrétaire de l'archevêché de Québec ; M. Maguire, curé de Sillery ; MM. les Chanoines Marchand, Denoncourt, Bellemare, Arcand ; MM. les abbés Panneton, Cloutier, Massicotte, de l'évêché des Trois-Rivières ; un grand nombre de curés des environs, etc. etc.

Le R. P. Raymond fait chanter par l'assemblée des congressistes le cantique au Souverain Pontife : *Gloire au Pontife Universel*. Puis après la prière au Saint-Esprit dite par Mgr Cloutier, la séance s'ouvre par l'allocution du T. R. P. Colomban-Marie, Ministre provincial des Frères Mineurs.





Allocution du T. R. P. Colomban-Marie

Ministre Provincial des Frères Mineurs

Sur l'Histoire et le but du Congrès

et sur l'Etat du Tiers-Ordre au Canada et aux Etats-Unis.

Messeigneurs, Messieurs et RR. Pères, mes Frères.

Histoire et but du Congrès

Ouvrant ce Congrès où sous la présidence de l'autorité diocésaine, S. G. Mgr Cloutier, se trouve groupée l'élite du Tiers-Ordre franciscain de la Province de Québec, il me suffira de deux mots pour rappeler l'histoire de cette réunion.

A l'approche du 50^e anniversaire de sacerdoce du Souverain Pontife Pie X, notre R^{me} Père Général, successeur de saint François, nourrissant vis-à-vis de la Papauté les mêmes sentiments que le Séraphique Fondateur, demanda à l'Ordre entier de solenniser cet heureux anniversaire par des démonstrations religieuses qui consistaient en Triduum, pèlerinages, etc. . .

Un pèlerinage commun de nos Tertiaires de la Province au Cap de la Madeleine nous parut aussitôt la démonstration idéale. Là, on pourrait ensemble acclamer le Souverain Pontife, là, on pourrait prier pour lui l'Immaculée Reine du Très Saint Rosaire.

Mais aussitôt, nous jugeâmes l'occasion favorable pour réaliser un projet caressé depuis longtemps : réunir en Congrès les Directeurs et les membres les plus influents de nos Fraternités. Ajouter ce congrès nécessairement limité, je dirai plutôt cet essai de congrès au programme de nos cérémonies religieuses nous parut une manière encore de fêter notre Bien-aimé Pape Pie X qui est Tertiaire et Protecteur de l'Ordre franciscain.

L'idée fut chaudement accueillie et favorisée par Sa Grandeur Mgr Cloutier, évêque du Cap, encouragée par Nos Seigneurs les Archevêques de la Province qui promirent d'assister à cette réunion, acceptée avec un empressement qui nous a bien réjouis par MM. les Directeurs dont l'unique regret est d'avoir été empêchés par le

dim
ent
den
M
assi
Tier
tes
Qué
mis
mer
leur
l'arn
et a
de l
temp
M
vous
tâch
don
ser

1^e
eccl
plus
L
don
L
Tert
A
dien
ville,
C

(1)
vêché
(3)

dimanche de venir en plus grand nombre et surtout suivie avec enthousiasme par les Tertiaires qui sont accourus en foule et débordent de cette église trop étroite.

Merci à Sa Grandeur Mgr Cloutier de vouloir bien présider ces assises trop courtes et y apporter les lumières de son expérience du Tiers-Ordre en même temps que sa haute autorité. Merci aux augustes et dignes représentants de Nos Seigneurs les Archevêques de Québec (1) et de Montréal (2). Merci aux RR. PP. Oblats de s'être mis à notre disposition avec un empressement tout fraternel, et merci aux Zouaves Pontificaux. N'est-il pas vrai qu'ils sont bien à leur place ici en pareille circonstance ces glorieux débris de l'armée pontificale. Ils nous représentent ici sensiblement le Pape et aussi le Tiers-Ordre, étant pour la plupart à l'exemple de Pie X, de Léon XIII et du Saint Pontife Pie IX, tertiaires en même temps que défenseurs intrépides des droits de l'Église.

Mais je m'empresse de passer au Congrès proprement dit et de vous présenter le premier Rapport sur l'état de nos Fraternités. Je tâcherai de me souvenir du règlement imposé par le temps limité dont nous disposons, à savoir que chaque rapport ne doit pas dépasser dix minutes.

*Etat de nos Fraternités dans la Province de Québec
et aux Etats-Unis (3)*

1° *Nombre.* Le Guardianat de Montréal compte dans la Province ecclésiastique de Montréal à peu près 75 Fraternités qui groupent plus de 20.000 Tertiaires.

Le Guardianat de Québec compte une soixantaine de Fraternités donnant un chiffre de plus de 16.000 Tertiaires.

Le Guardianat des Trois-Rivières compte 50 Fraternités de 9000 Tertiaires.

Aux États-Unis nous avons dans les principaux centres canadiens : Fall-River, New-Bedford, Worcester, Woonsocket, Manville, etc. . . environ 5000 Tertiaires et une vingtaine de Fraternités.

Cela nous fournit un total général de 50.000 Tertiaires groupés

(1) Sa Grandeur Mgr Roy. — (2) Mr le Chanoine Roy, chancelier de l'Archevêché, Mr le Chanoine Le Pailleur curé de la Ville-Saint-Louis, Montréal.

(3) Nous ne parlons que de Fraternités soumises à l'obédience des Franciscains.

en fraternités, auxquels il est juste d'ajouter un très grand nombre de Tertiaires isolés. Il n'y a guère de paroisse des diocèses de la Province de Québec où il n'y ait des Tertiaires isolés parfois nombreux.

2° *Qualité*. Mais ce qui importe plus que le nombre c'est la qualité. Que dire donc de la qualité de ce grand nombre de tertiaires? Je dois être court. Je citerai seulement les déclarations de quelques Directeurs de Fraternités :

« Il est incontestable que nos meilleurs paroissiens ce sont nos Tertiaires et je ne doute pas que par leurs prières et leur esprit de pénitence ils n'attirent sur notre population les bénédictions du ciel : ils sont aussi une source d'édification par leur bon exemple et leur vie sincèrement chrétienne. La paroisse peut toujours compter sur eux quand il s'agit de promouvoir ou de seconder une bonne œuvre. » Ces lignes sont du R. P. A. Baron, O. M. I. paroisse Saint-Joseph, Lowell.

« En général nos tertiaires (il y en a 700) sont ferventes, communient fréquemment et s'appliquent à observer la règle franciscaine. L'influence du Tiers-Ordre dans la paroisse est très grande. C'est grâce à lui qu'il y a un nombre plus considérable de communions quotidiennes et fréquentes. C'est le moyen le plus pratique d'éloigner les jeunes personnes de la danse, des spectacles dangereux et des théâtres. En général, c'est une bonne note d'être reconnue comme Tertiaire et cela sert souvent de terme de comparaison pour exprimer la qualité morale d'une personne. J'ai été le Directeur de la Fraternité pendant 9 ans. Aucune société n'a fait plus pour les œuvres paroissiales que les tertiaires pendant le temps que j'en ai eu la direction. Quel zèle! quel dévouement! quel esprit de sacrifice! » Telle est la déclaration du Rév. Monsieur l'abbé O. Valois, Directeur de la Fraternité de la paroisse N.-D. de Lourdes à Fall-River.

« Généralement dans le Guardianat (surtout au diocèse de Québec) les Tertiaires sont bons, ils observent bien leur Règle, ils sont ce qu'on peut appeler de vrais chrétiens, et on a vite fait de constater qu'une fraternité du Tiers-Ordre constitue dans une paroisse un excellent noyau de chrétiens ou de chrétiennes qui donnent le bon exemple et qui réagissent contre des abus nombreux : intempérance, fréquentations, soirées, etc. . . (R. P. Maximin, Gardien de Québec).

U
«
qui
procl
Ce
abus
reuse
On
se dis
simpl
les vi
consi
3°
et leu
peut
d'un p
surtot
diffisi
ou dif
Les
des p
cloître
expliq
quand
bon ne
D'au
une ar
celles
Enfant
il faut
sa règle
ment t
ment d
4°
biblioth
avouer
citées,
tantes

Un curé nous disait naguère :

« C'est le Tiers-Ordre qui a guéri chez moi la plaie de la danse qui avait résisté à tous les traitements. J'aime à le répéter et à le proclamer devant tous mes confrères. »

Cette constatation que le Tiers-Ordre a porté remède à différents abus : surtout à la danse, au théâtre et aux fréquentations dangereuses est faite par un grand nombre de curés.

On a fait remarquer dans un archevêché que les dames tertiaires se distinguaient par une mise toujours convenable, sans doute, mais simple, ce qui est un grand point, quand on voit combien dans les villes et même dans les campagnes le luxe est répandu et considéré.

3° *Obstacles*. Malgré le nombre assez considérable de ces Tertiaires et leurs vertus qui attirent l'attention du clergé et des fidèles, on peut désirer cependant une diffusion plus vaste et l'établissement d'un plus grand nombre de Fraternités. Ce dernier point regardant surtout les prêtres je n'en parlerai pas directement ici, mais pour la diffusion parmi les fidèles, on peut se heurter à quelques préjugés ou difficultés qu'il est bon de connaître.

Les principales que nous rencontrons sont les suivantes : Il y a des personnes surtout des hommes qui y voient comme une vie du cloître et qui déclarent la Règle trop difficile : à ceux-là il faut expliquer le Tiers-Ordre et, comme le faisait remarquer un Directeur, quand les Visiteurs s'attachent à ce point, ils attirent toujours un bon nombre d'hommes.

D'autres, surtout les femmes, n'y voient qu'une confrérie comme une autre et trouvent qu'il leur suffit d'appartenir à quel-qu'une de celles qui groupent les personnes de leur âge et de leur condition : Enfants de Marie, Dames de Sainte-Anne, etc. A ceux-là ou celles-là il faut faire saisir combien le Tiers-Ordre, surtout dans son esprit et sa règle, diffère d'une confrérie pieuse et comment il n'est pas seulement un ensemble de pratiques de dévotion mais surtout un règlement de vie et un programme d'action.

4° *Œuvres*. Je pourrais signaler quelques œuvres spéciales, comme bibliothèques et ouvroirs, entreprises par des Fraternités, mais je dois avouer qu'il y en a peu et qu'en général, suivant les lignes déjà citées, les Tertiaires s'appliquent aux œuvres paroissiales déjà existantes dont ils sont généralement les membres les plus zélés et les

plus actifs, s'ils n'en sont pas les âmes dirigeantes. D'autres, après moi, se proposent d'ailleurs de taire ce point.

Je m'arrêterai donc ici et puisqu'en terminant un rapport on juge utile d'y adjoindre un vœu, je formulerai le suivant :

VŒU : QUE POUR RÉPONDRE AUX DÉSIRES ET AUX INSTRUCTIONS DES PAPES ET PARTICULIÈREMENT DE PIE IX, LÉON XIII ET PIE X, TERTIAIRES TOUS LES TROIS, EN VUE DU BIEN DES PAROISSES, LA FRATERNITÉ SOIT ÉTABLIE DANS CHACUNE ET QU'ON N'HÉSITE PAS A Y FAIRE ENTRER LA JEUNESSE QUI EST POUR LE TIERS-ORDRE COMME POUR TOUTES LES BONNES CAUSES, L'ESPOIR DE L'AVENIR.

Après avoir résumé sa pensée dans ce vœu le T. R. Père avec l'agrément de Mgr Cloutier donne la parole à M. Le Chanoine Le Pailleur.



L'éloquent rapporteur et son auditoire du Cap nous pardonneront de reproduire, en faveur de nos lecteurs qui n'ont pu l'entendre prononcer, ce discours aujourd'hui dépouillé du prestige qu'une âme ardente donne à la parole de M. le Chanoine Le Pailleur. Même privée de ce charme et laissée à elle-même, cette allocution continuera, nous l'espérons, son œuvre apostolique.

Rapport de M. le chanoine Le Pailleur

Le Tiers-Ordre et la paroisse

Deux amours ont fait deux cités, aux dires de saint Augustin ; l'amour du bien a fait la cité du bien, l'amour du mal a fait la cité du mal. Malheureusement ces deux cités ne sont pas séparées l'une de l'autre, elles se compénètrent l'une l'autre, et l'un et l'autre amour livre au cœur humain, livre à l'assemblée des humains un combat incessant qui laisse à côté des hautes œuvres de la vertu les ruines lamentables qu'a faites le mal, et cela dans une même vie d'homme et au sein d'un même groupe d'hommes.

Aus
comm
« juste
mal et
il faut
au sein
de salu
C'es
famille
groupe
canadi
Or,
adepte
soldats

Qu'y
1° D
2° D
3° D

Le C
plantée
froide q
fiant qu
La R
au grand
et vivifi
et la soc
sans res
a) Ce
de sacrifi
par la co
Or, a
chemin
vaires au
table, et

Aussi bien, pour les groupes d'hommes, familles, cités, nations, comme pour l'homme pris en sa vie individuelle, il ne suffit pas d'être « juste et craignant le Seigneur, » il ne suffit pas de « s'éloigner du mal et de faire le bien, » il ne suffit pas d'être homme « *esto vir*, » il faut être « bon soldat du Christ, » il faut porter la guerre jusques au sein de la cité du mal que l'on abhorre, il faut ériger des œuvres de salut dans la cité du bien que l'on aime.

C'est l'esprit de l'Église dans les cœurs chrétiens qui forment la famille chrétienne, c'est la vie des familles chrétiennes dans leurs groupements qui sont les paroisses, qui ont fait notre nation au sol canadien.

Or, le Tiers-Ordre dans une paroisse fait chrétiens et saints ses adeptes, ses disciples, et de ces disciples de saint François il fait des soldats du Christ, des apôtres de la vie chrétienne et sainte.

Qu'y a-t-il dans une paroisse ?

- 1° Dieu, sa religion et sa piété ;
- 2° Dieu et son action par le Prêtre ;
- 3° Dieu et le Prêtre dans les œuvres de bien.

I

Dieu, la religion, la piété et le Tiers-Ordre.

Le Christianisme n'est pas un dogme seulement, c'est une vertu plantée et vécue aux champs de la vérité. Ce n'est pas une lumière froide qui dissipe les ombres de la nuit, c'est un soleil chaud et vivifiant qui fait des ténèbres pernicieuses un jour bienfaisant.

La Religion ce n'est pas la religiosité ; ce n'est pas la foi seulement au grand jour de Pâques, c'est la vie quotidienne du Christ pénétrant et vivifiant la vie privée et la vie publique, la vie intime de la famille et la sociale de la famille, sans exagération, mais sans faiblesse et sans respect humain.

a) Cette vie s'affirme par la croix et ses exigences de privation, de sacrifice et de modération ; b) elle se transmet et se développe par la communication intense avec Dieu et son Esprit.

Or, a) le Tiers-Ordre, c'est le crucifix porté à la poitrine, suivi au chemin de croix, cette grande dévotion créatrice de tous les calvaires au sein des vies chrétiennes ; c'est la croix et la sobriété à la table, et la haine du luxe et la modération dans les plaisirs. Aussi

bien, je ne crains pas d'affirmer que les Tertiaires dans une paroisse donnent ce triple témoignage d'une pénitence chrétienne, large d'idées, et nullement exagérée, aimable et humble de manières et d'apparence, c'est-à-dire d'une pénitence franchement chrétienne. *b)* Le Tiers-Ordre dans une paroisse c'est réellement la mystérieuse échelle de Jacob qui établit de l'homme à Dieu et de Dieu à l'homme l'incessante et abondante communication de vie divine et de vie spirituelle.

Cette vie spirituelle qui veut aller chercher son principe en Dieu, c'est la prière si usuelle au Tertiaire, c'est la multiplication quotidienne de ses oraisons, de ses *Pater*, c'est la récitation du pieux office, c'est l'esprit de prière qui pénètre le travail, la conversation, jusques à la récréation, leur laissant le profit et le charme, ne leur enlevant que le vice ou l'excès.

Cette vie divine c'est l'approche du tabernacle. Si vite et si parfaitement les Tertiaires ont répondu à l'appel si pressant, à l'invitation si logiquement chrétienne du glorieux Pontife dont nous célébrons le sacerdoce, du Pape de la Communion quotidienne !

J'ajoute que dans ma paroisse tous les Tertiaires non seulement donnent l'exemple fructueux de la Communion fréquente, les hommes aussi bien que les femmes, mais qu'en plus, parmi les 1150 membres de la Société d'adoration diurne, je n'en compte pas de plus assidus que les membres du Tiers-Ordre. Pourquoi ne dirai-je pas aussi qu'ils font une utile, édifiante et touchante prédication, quand au premier vendredi du mois ensemble et sous leur costume de pénitence, zouaves du Christ, ils viennent monter la garde auprès du Très Saint Sacrement ?

II

L'action paroissiale de Dieu et du Prêtre par le Tiers-Ordre

Dieu sur sa croix de pénitence paraît immobile, Dieu à son tabernacle d'amour est caché. Aussi bien, pour prêcher cette loi de renoncement et pour communiquer cette vie d'amour, a-t-il créé le sacerdoce qui doit paraître et agir.

L'action du Prêtre ! Elle est facilement active à la naissance humaine, active fréquemment au fond du confessionnal, active toujours au seuil des tombeaux. Mais comme elle est gênée, parce que gênante, dans la vie extérieure et publique des peuples, même dans

les r
lais p
A
nes c
au r
qu'il
l'Eva
avis
Et
sés d
Il
aux C
les m
Oh
bon e
pense
aime
Sain
tout l
Tou
gieux,
la vie,
sait, c'
Aus
être à p
fidèles
une vo
Tertiai
de sain
Des
bres du

Il ne
agissant
bons soi

les relations du fidèle et du pasteur aux bureaux du presbytère, j'allais presque dire dans la chaire même des églises.

A voir l'attitude de certains auditeurs à l'église, à écouter certaines observations au Presbytère, à entendre certaines conversations au restaurant, au club, presque à la porte du temple, il semblerait qu'il faille au prêtre supplier les chrétiens de croire à la parole de l'Évangile, de se soumettre à la direction de l'Église, de se plier aux avis du pasteur.

Et pourtant nous ne pouvons pas être les « chiens muets » méprisés du voleur et maudits du maître !

Il nous faudrait par exemple aller non seulement à l'ouvrier, mais aux Conseils mêmes des ouvriers ! N'en sommes-nous pas les amis les meilleurs ! Ah ! qui nous ouvrira le temple du travail !

Oh ! qu'ici le Tiers-Ordre dans une paroisse paraît grand et noble, bon et utile. Pour lui, le Prêtre, c'est simplement Dieu ! Dieu qui pense, parce qu'il parle en son nom, Dieu qui veut, parce qu'il aime comme lui.

Sainte et absolue liberté d'action sacerdotale et pastorale, voilà tout le Tiers-Ordre.

Tout imprégné de cette pensée, qu'il appartient à un ordre religieux, bien qu'il n'en fasse pas les vœux, le Tertiaire en veut vivre la vie, posséder l'esprit, avoir la conduite. Et l'obéissance, on le sait, c'est l'essence même de la vie religieuse.

Aussi bien, dans nos fraternités paroissiales, le prêtre n'est pas un être à part, il n'a pas une vie à part ; on sent que chez lui et chez les fidèles il n'y a qu'un cœur et qu'une âme, une volonté qui parle et une volonté qui écoute. Ah ! donnez-nous une paroisse de véritables Tertiaires, la sainteté règnera chez tous et tous feront des œuvres de sainteté !

Des Saints et des Apôtres, voilà bien ce que doivent être les membres du Tiers-Ordre dans une paroisse.

III

Dieu et le Prêtre dans les œuvres de bien.

Il ne suffit pas d'être bon ; il faut faire du bien. Le méchant est agissant, j'allais dire généreux dans sa haine ; il ne faut pas que les bons soient insensibles et inactifs.

Or le chrétien de nos jours est souvent paresseux, même quand il est bon, je dirais si c'était logique, même quand il est très bon.

Œuvres de soutien physique et de relèvement moral, œuvres d'instruction et d'éducation, œuvres ouvrières et sociales. Elles sont nombreuses et nous ne nous en occupons probablement pas assez.

Et puisqu'il convient de terminer un discours de congrès par l'émission d'un vœu, je souhaite que les membres du Tiers-Ordre s'occupent activement des Œuvres paroissiales.

Une salve d'applaudissements accueillent les dernières paroles de l'éloquent Chanoine, et le T. R. P. Directeur du Congrès émet le vœu :

QUE DANS LES PAROISSES, LES DIRECTEURS DES FRATERNITÉS
APPLIQUENT LES TERTIAIRES AUX ŒUVRES SOCIALES.



Mais quels résultats attendre de l'application des Frères et Sœurs de la Pénitence à ces œuvres ? Les RR. PP. Gardiens des Couvents de Montréal et de Québec viennent l'un et l'autre exposer ce qui s'opère dans leurs guardianats.

Rapports des RR. PP. Gardiens de Montréal et de Québec

sur les œuvres de leurs Fraternités

Le R. P. Marie-Raymond expose brièvement que le succès des œuvres projetées dépendra entièrement du zèle et du dévouement du directeur, soutenus par la coopération obéissante des membres. Ainsi en a-t-il été à Montréal, où les Fraternités de saint Antoine recrutées parmi la population ouvrière et laborieuse de l'Est de la ville, ont acquis un temple hérétique et l'ont transformé en sanctuaire de la vraie foi ; les dettes sont à peu près éteintes ; plusieurs œuvres sont en formation entre autres : une bibliothèque de 3000 volumes (circulation habituelle 2 à 300) offre à tous des lectures choisies, agréables, instructives et pieuses.

Une petite maison a été également acquise ; elle ne tardera plus à être érigée en *Maison du Tiers-Ordre*. La maison du Tiers-Ordre est en effet le complément indispensable des Fraternités en plein développement. Une de ces maisons, sous le vocable de *Sainte Elisabeth* fonctionne déjà à l'Ouest de la ville et elle est bien connue et appréciée des Tertiaires.

Le R. P. Rapporteur dit quelques mots du *Personnel, des Ressources et des Œuvres* de cette maison.

Le *Personnel* est composé de Sœurs Tertiaires, vivant en communauté dans la pratique aussi parfaite que possible de la sainte Règle, et de son esprit ; les Sociétaires donnent à la Fraternité leur temps, leur travail, leur dévouement ; elles acquittent en son nom le tribut de l'office divin et de la prière ; elles reçoivent en échange ce qui est nécessaire à leur subsistance. La Maison est gouvernée par un Discrettoire spécial dont les décisions d'intérêt général sont soumises au Discrettoire de la Fraternité.

Les *Ressources* consistent dans le travail des sociétaires : couture, imprimerie, relieur, confection et réparation d'ornements d'église.

Les *Œuvres* s'accroissent avec les circonstances, les nécessités. La Maison a commencé par recueillir les Sœurs Tertiaires âgées, infirmes, et sans ressources, qu'elle soigne et entretient au nom de la Fraternité. Des personnes pieuses, désireuses de terminer leur vie dans la retraite et la prière, y ont trouvé un asile à titre de *Pensionnaires*. — Une *bibliothèque* d'environ 2.200 volumes, dont environ 200 circulent à la fois et une *librairie* d'opuscules de piété propagent les bonnes lectures.

Enfin un *ouvroir* groupe à jours fixes les personnes de la ville qui désirent consacrer un peu de leurs loisirs et de leur travail aux *pauvres* et aux *missions*. Sur l'ouvroir s'est greffé une modeste *école professionnelle*, où les jeunes filles, moins exposées dans cette sainte maison qu'en d'autres, font l'apprentissage des travaux d'aiguille.

Les services rendus par la Maison Sainte-Elisabeth, dont ce court résumé peut donner une idée, ont fait désirer l'institution d'une œuvre similaire pour l'assistance des frères âgés et infirmes. — La chose n'est encore qu'à l'état de projet, mais l'aide de Dieu ne saurait manquer aux bonnes volontés.

« BEAUCOUP DE BIEN S'OPÉRERAIT, conclut le Rapporteur, SI LES FRÈRES SAVAIENT OUVRIR AUX DISCRÉTOIRES, LEURS DÉSIRES ET LEUR BONNE VOLONTÉ. C'est le vœu que j'é mets en terminant. »



Après quelques considérations d'ordre général, le R. P. Maximin expose ensuite l'état des œuvres entreprises par la Maison du Tiers-Ordre à Québec.

J'en parlerai, dit-il, d'autant plus librement que tout est dû à l'initiative de mon zélé prédécesseur (le R. P. Ange-Marie.)

Notre Maison du Tiers-Ordre, la *Maison Sainte-Marguerite*, trop peu connue encore de nos Tertiaires, sera le siège d'œuvres auxquelles doivent s'intéresser des enfants de saint François. — Comme *œuvre de piété*, nous avons la retraite mensuelle. Le dernier dimanche de chaque mois à 4 h. p.m., heure à laquelle il n'y a pas d'offices de paroisse, un certain nombre de personnes viennent se recueillir pendant quelques instants, entendre une petite instruction, et faire la préparation à la mort.

Comme *œuvres extérieures*, nous avons la *bibliothèque* du Tiers-Ordre et *l'ouvroir*. — C'est de cette dernière œuvre que je suis chargé de vous entretenir.

C'est au mois de juin 1904 qu'a été fondé bien modestement *l'ouvroir de Notre-Dame de la Compassion*. Cette œuvre a été placée sous le patronage de la Très Sainte Vierge et de sainte Elisabeth de Hongrie. Au mois de mars 1907, elle a reçu la bénédiction de Monseigneur Bégin, archevêque de Québec, et les encouragements du Très Révérend Père Colomban-Marie, notre vénéré Provincial. Elle a été instituée pour offrir à nos Tertiaires le moyen de faire du bien en se dévouant pour les pauvres. Cependant je me hâte de dire qu'il n'est pas nécessaire d'appartenir au Tiers-Ordre pour faire partie de l'ouvroir. Mais on gagne toujours à fréquenter les bonnes compagnies, et pour plusieurs, l'ouvroir a été la porte qui leur a donné entrée dans le Tiers-Ordre.

Le but de l'Œuvre est 1° de confectionner et de réparer les ornements et linges sacrés pour les chapelles et missions franciscaines; — 2° de confectionner et de réparer des vêtements pour les pauvres; — 3° de visiter les pauvres à domicile. — Jusqu'ici c'est surtout des pauvres qu'on s'est occupé. L'ouvroir s'intéresse à tous les pauvres de la ville indistinctement. S'il y a quelque préférence, elle est pour les plus nécessiteux. Généralement avant d'adopter une nouvelle famille on prend des renseignements auprès du curé de la paroisse.

Membres. L'ouvroir se compose de membres actifs, de membres honoraires et de membres bienfaiteurs.

Les membres actifs sont les personnes qui s'engagent à donner une cotisation mensuelle de cinq centins et à remplir par elles-mêmes le

but d
jour c
se réu
travai
édifia
Au
domic
œuvre
d'enco
nécess
Les
rendre
le Sain
consol
touche
Dir
Québe
les me
scrutin
Ress
vre son
chrétie
Fratern
des dan
soirée à
volonté
ner plus
Hugolir
même b
de dévo
Il ne
grand. F
ques ma
Actue
membre
En 19
raccomm
pauvres

but de l'œuvre par leur travail et par la visite des pauvres. — Au jour convenu, le mercredi habituellement, les ouvrières des pauvres se réunissent pour travailler de 2 à 5 heures. Pendant ces heures de travail elles se soumettent à un règlement qui rend la réunion utile, édifiante et agréable.

Au travail les membres actifs joignent la visite des pauvres à domicile. Cette visite est très importante, non seulement comme œuvre de miséricorde, mais encore comme moyen de consoler et d'encourager les pauvres, et de se rendre mieux compte de leurs nécessités.

Les associées ne font de visites que deux à deux. Avant de se rendre dans les familles, elles vont passer quelques instants devant le Saint Sacrement pour demander à Notre-Seigneur la science de consoler et de secourir les malheureux et les malades et le secret de toucher les cœurs, de faire du bien aux âmes.....

Direction. L'ouvroir est dirigé par le Père Gardien du couvent de Québec ou par un autre Père désigné par lui, et par un conseil dont les membres, choisis parmi les associées, sont élus tous les ans, au scrutin secret, à la majorité des suffrages.

Ressources. — Les ressources assurant le fonctionnement de l'œuvre sont fournies par les contributions des membres et par la charité chrétienne. — Le jour de Noël, la quête faite à la réunion de nos Fraternités a été remise à la trésorière de l'ouvroir. — Dernièrement des dames, des demoiselles et des enfants ont organisé une petite soirée à la Maison du Tiers-Ordre au profit de l'œuvre. Leur bonne volonté et leur dévouement ont été récompensés ; il leur a fallu donner plusieurs représentations. — Il y a un peu plus d'un an, le Père Hugolin, un de nos zélés apôtres de la tempérance, donnait dans le même but, une séance de projections. Je pourrais citer d'autres actes de dévouement accomplis avec discrétion et sans bruit.

Il ne faudrait pas croire cependant que nous faisons les choses en grand. Hélas ! non ; il nous faut compter avec nos ressources, modiques malgré les pieuses industries dont je viens de vous parler.

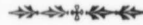
Actuellement l'ouvroir compte environ 50 membres actifs ; 55 membres honoraires, 20 membres bienfaiteurs.

En 1907, c'est la dernière statistique que j'ai en main, on a fait ou raccommoqué 1312 morceaux de lingerie ; 600 ont été donnés aux pauvres ainsi que 661 verges d'étoffe.

En 1907 également, 30 familles ont été visitées, secourues. Les recettes ont été de \$115.52 et les dépenses de \$109.56. Les visites aux familles ne sont pas des visites de pure cérémonie. Nos charitables visiteuses rencontrent parfois des familles plongées dans le plus complet dénûment.

Le R. P. Maximin cite, à ce propos, divers traits d'une grande édification, montrant au vif l'ingénieuse et inlassable charité des sociétaires. Puis il termine par une note plus gaie en parlant de « l'arbre de Noël » offert — au prix de quels dévouements ! — à cent enfants pauvres, le 25 décembre 1907.

Son vœu est, ajoute-t-il, « QUE LES TERTIAIRES S'ÉPRENNENT D'UNE SAINTE ÉMULATION ET SANS SE LAISSER ARRÊTER PAR LES DIFFICULTÉS DE TOUT DÉBUT, ELLES SUIVENT DANS LA VOIE DU DÉVOUEMENT LEURS SŒURS QUÉBÉCOISES. »



M. le Chevalier Prendergast, commandant des Zouaves Pontificaux prend ensuite la parole. Il s'adresse aux Tertiaires, ses frères, aux Zouaves, ses camarades ; il leur parle de la vénération, de l'amour et de l'obéissance qu'ils doivent au Pape comme Tertiaires et comme Zouaves. — Car presque tous les Zouaves sont Tertiaires. — Ne semble-t-il pas, dit-il en substance, que le Souverain Pontife attende de nous la réalisation de sa devise « *Instaurare omnia in Christo?* » Et en effet, le rapporteur établit entre les désirs de S.S. Pie X exprimés dans l'encyclique qui ouvrit son glorieux Pontificat, et les devoirs des Tertiaires, un parallèle éloquent. — Il rappelle en terminant que la date du Congrès, dimanche 20 septembre, fut en 1870 celle de l'envahissement de Rome par l'armée piémontaise, et il adresse au Pape immortel et invincible l'hommage d'une inviolable fidélité.

Le T. R. P. Provincial émet alors le vœu suivant :

« QUE LES TERTIAIRES MANIFESTENT DE TOUTE MANIÈRE LEUR DÉVOUEMENT AU PAPE, SPÉCIALEMENT EN FAVORISANT L'ŒUVRE DU DENIER DE SAINT PIERRE. LA OU LES FRATERNITÉS ONT DES RESOURCES SUFFISANTES, IL EST À SOUHAITER QU'ELLES FASSENT AU SAINT PÈRE L'AUMONE DU TIERS-ORDRE. »



Dans un rapport très remarquable et très visiblement goûté, M. J. J. Beauchamp, avocat, C. R., de Montréal, oppose ensuite l'esprit

du T
l'am
d'ins
Socié
l'app

L'o
dans
bien,

L

ne se
le pe
L'égo
Brune
C'es
Ordre
son ab
son es

Le
ramen
Pape S
« ces,
« mérit
çois vit
20 000
répand

Il y
dre cor
dit : c'e
aux cor
le prog
idées m

Eh b
civilisat

du Tiers-Ordre aux deux maux qui désolent actuellement la société : l'amour du luxe, causé par l'avidité de toute jouissance, et l'esprit d'insubordination. Il montre comment le Tiers-Ordre a sauvé la Société au XIII^e siècle et comment il pourrait la sauver au XX^e par l'application des mêmes remèdes aux mêmes besoins.

Rapport de M. J. J. Beauchamp

sur le Tiers-Ordre, remède aux maux actuels

L'orateur montre que la divine Providence balance admirablement, dans le gouvernement du monde, les forces du mal par les forces du bien ; puis il continue :

LE XIII^e siècle fut surtout remarquable par la diminution de la foi. Les nobles se faisaient constamment une guerre injuste dans le seul but d'augmenter leur patrimoine ; la jeunesse ne se livrait à aucun travail sérieux, elle était toute à ses plaisirs ; le peuple porté au matérialisme était absorbé par l'amour du gain. L'égoïsme et le sensualisme étaient, d'après Montalembert et Brunetière, les deux grands maux de ce temps.

C'est alors que Dieu suscita saint François d'Assise et son Tiers-Ordre. Aux ambitieux, aux spoliateurs, aux orgueilleux, il opposa son abnégation et son humilité ; aux sensuels, il offrit sa sobriété et son esprit de pénitence.

Le Tiers-Ordre eut un retentissement immense ; il envahit et ramena au bien toutes les classes de la société. Ce qui fit dire au Pape Sixte IV : « Cet ordre, comme un fleuve du Paradis des délices, a arrosé la terre de l'Eglise universelle par sa doctrine, ses mérites et la rend chaque jour plus fertile ». En effet saint François vit bientôt 5000 frères autour de lui : 35 ans plus tard, ils étaient 20 000 ; un siècle après, ils se comptaient 150 000 et étaient répandus sur toute la terre.

Il y a de nos jours, bien des personnes qui ne peuvent comprendre comment le Tiers-Ordre peut s'appliquer à notre temps. L'on dit : c'est un excès de dévotion qui convient aux simples, aux dévots, aux convertis, mais pour celui qui marche avec la civilisation, avec le progrès, ces dévotions sont surannées et ne s'adaptent pas aux idées modernes.

Eh bien ! voyons donc où nous en sommes aujourd'hui en fait de civilisation et de progrès dans l'ordre moral et social.

Ah ! comme il est facile de reconnaître parmi nous, sous un nouveau voile, le même mal qui dévorait le XIII^e siècle. Deux plaies rongent notre société : *L'esprit d'insubordination*, tiré de l'orgueil et de l'égoïsme ; et *l'amour effréné du bien être*, d'où naît l'amour des richesses acquises vite et par tous les moyens légitimes ou non.

L'esprit d'insubordination est partout. C'est la lutte parfois mal inspirée et mal conduite du travail contre le capital. C'est alors la grève injuste et violente. C'est de même l'injuste agression du patron contre son employé et les abus qu'il commet, grâce à sa position sociale.

L'esprit d'insubordination, c'est l'indifférence en matière de religion, le mépris pour l'Église et pour les pratiques religieuses. L'esprit d'insubordination, c'est la révolte contre les lois morales qui, comme conséquence, entraîne la désertion du foyer domestique par le père et la mère, la désobéissance des enfants et leur course journalière en dehors de toute surveillance.

C'est la licence sans frein ; c'est la licence dans la famille et dans la société.

C'est la même révolte qui caractérisait, au XIII^e siècle, le peuple dans son âpreté au gain, les jeunes gens dans leur manque de foi, et les nobles dans leurs querelles injustes.

L'amour du bien être. Peut-on nier qu'il ait envahi toutes les classes de notre société ? Mais pourquoi cette débauche dans les mœurs qui fait tant de victimes et qui fait verser tant de larmes dans les familles ? Pourquoi tout ce luxe dans les maisons, dans les habits, à la table et partout et qui fait crouler tant de fortunes ? N'est-il pas notoire que chacun veut devenir riche ? Et pour amasser le plus vite possible cet argent qui donne le bien-être, la jouissance et les plaisirs, l'on ne recule devant aucune injustice. On foule aux pieds, avec légèreté, la sensibilité, le devoir, l'honneur, jusqu'au lien sacré de la famille.

N'est-ce pas le même esprit qui animait les hommes au temps de saint François et qui les jetait dans des luttes continuelles, dans les plaisirs sensuels et dans la révolte contre l'Église. « En effet, dit Montalembert, une grande corruption de mœurs s'était, à la longue, introduite dans cette société. Formulée en hérésie de diverses natures, elle la menaçait de toute part ; la ferveur et la piété s'étaient ralenties... Il fallait à la chrétienté malade quelque remède

nouveau et souverain, il fallait à ses membres engourdis un secours violent.»

Saint François et son Tiers-Ordre a guéri ces vices du XIII^e siècle, pourquoi ne ferait-il pas disparaître ce même mal du nôtre ?

Le Tiers-Ordre de Saint François se distingue des autres associations religieuses par son esprit d'obéissance, sa modestie et sa charité.

Le Tertiaire est *obéissant* comme un religieux.

Par conséquent, pas d'insubordination contre les lois civiles, morales et religieuses. Il sera un bon citoyen, un bon chrétien, un bon père de famille, parce qu'il se soumettra généreusement aux devoirs que lui impose ce triple titre.

Le Tertiaire est *modeste*. Par conséquent, il combattra le luxe, le scandale et enseignera le véritable bien être dans la modération en toute chose.

Le Tertiaire est *charitable*. Par conséquent, il s'opposera aux luttes fratricides entre le patron et les ouvriers ; il demandera et accordera la justice en toute chose, se souvenant du grand précepte : « *Aimez vous les uns les autres* ».

Voilà les remèdes que le Tiers-Ordre offre aux maux dont souffre notre société. Peut-on y trouver quelque chose d'incompatible avec la civilisation moderne, le progrès ? Sont-ce là de simples pratiques de dévotion surannées ? Non, c'est *essentiellement* la lutte contre l'erreur, contre la corruption du cœur et de l'esprit, contre le sensualisme et l'orgueil. Lutte faite par la réforme, par la prière, par l'exemple ; lutte toute de dévouement, qui repousse toute violence, et n'emploie que des moyens de paix et de charité, gages assurés d'une victoire certaine et durable.

Toutes les classes de notre société, l'homme de profession, le commerçant, l'ouvrier ; tous les âges, le jeune homme comme le vieillard, sont plus ou moins victimes de ce mal du siècle. Il faut donc que tous viennent dans le Tiers-Ordre chercher la guérison et se régénérer dans la foi simple et généreuse de notre Séraphique Patriarche.

A nous, Tertiaires, la glorieuse tâche de leur offrir le salut, en ouvrant bien grands les replis du drapeau de notre père saint François.



Quand les applaudissements provoqués par l'orateur se furent apaisés, le T. R. P. Colombar pria Mgr Cloutier de donner aux travaux du congrès leur conclusion, leur correctif s'il en était besoin et son approbation s'ils la méritaient. Avec l'autorité de la parole épiscopale, souvent interrompue par l'éclatant enthousiasme de ses auditeurs, Sa Grandeur parla en ces termes :

Discours de Mgr F.-X. Cloutier

évêque des Trois-Rivières

Le Tiers-Ordre et l'Action Sociale

LE Jubilé sacerdotal de l'illustre Pontife qui, en prenant la direction de la barque de Pierre, jetait au monde ce mot d'ordre divin : « *Instaurare omnia in Christo*, tout restaurer dans le Christ, » nous paraît être la plus heureuse occasion de parler d'action sociale, et d'orienter vers ce but la force vive et puissante du Tiers-Ordre de Saint François. D'autant que notre société canadienne-française si profondément chrétienne dans ses origines et dans son premier développement, subit aujourd'hui, il n'y a plus à en douter, le choc de cette civilisation antichrétienne, qui agite, bouleverse et menace de ruiner les vieilles sociétés de l'Europe.

Je n'en veux d'autres preuves que ces courants d'idées rationalistes, qui ont pénétré dans l'esprit d'un trop grand nombre des nôtres, et non des moins influents ; que cette action maçonnique, sourde, dissolvante, dont les menées ne sont pas sans résultat sur les affaires publiques ; que cette neutralité, qui s'est établie dans un si grand nombre d'œuvres et d'associations, et qui voudrait forcer bientôt la porte de nos écoles ; que cette fièvre de jouissance, dont les exigences surexcitées par les enivrements du théâtre et du roman, et par les appels passionnés d'une certaine presse, font baisser visiblement la morale publique ; que cet antagonisme enfin, imprudemment ou malicieusement fomenté entre le travail et le capital, qui tend à se résoudre en un socialisme révolutionnaire et ruineux.

Sa
redo
près
sur l
mém
O
Je
un p
nonc
non p
que s
plain
certai
comb
qué.
des r
aux
l'APOS
pays i
Je p
qui s
grand
les fid
celle
l'Eglis
dévou
du sal
et sou
Les
marqu
marché
Jésus-C
Aus
dans l
l'Eglise
part, le

Sans doute notre société a pour se protéger contre les coups redoublés de ces ennemis le rempart encore solide et à peu près intact de sa foi et de ses institutions chrétiennes ; mais, sur les remparts les mieux construits, ne faut-il pas tout de même des combattants, qui forcent l'ennemi à la retraite ?

Où sont nos combattants ?

Je vois bien notre épiscopat, dont le magistère brille comme un phare lumineux dans des nuits sombres, et qui sait prononcer en toute occasion ou le *non licet* de Jean-Baptiste ou le *non possumus* des Apôtres. Je vois aussi le clergé tant régulier que séculier, qui, fidèle au drapeau lutte vaillamment dans la plaine, protégeant ainsi les murs assaillis. Je vois de plus un certain nombre de laïques, qui, de côté et d'autre, livrent des combats quelquefois bien importants, et avec un succès marqué. Mais, ceux-là qui sont la foule, et qui souvent possèdent des moyens que nous n'avons pas, sont-ils assez nombreux aux postes d'honneur et à la bataille ? En d'autres termes, l'APOSTOLAT LAIQUE est-il suffisamment organisé dans notre pays ? J'ose dire que non.

Je prétends que, outre les défenseurs officiels de la religion qui sont ses ministres, il doit y en avoir d'autres, en aussi grand nombre que les circonstances l'exigent. Et ceux-ci sont les fidèles, qui, avec l'obligation de professer leur foi, ont aussi celle de la défendre ; les fidèles qui ne peuvent oublier que l'Eglise est leur mère pleine de bonté, de tendresse et de dévouement, offrant à tous avec les bienfaits de la vie le secret du salut, et pour laquelle ils doivent au besoin armer leur bras et soutenir la lutte.

Les Fraternités du Tiers-Ordre n'ont-elles pas leur place marqué au premier rang de ces milices laïques qui doivent marcher à la suite des chefs pour la défense de l'Eglise de Jésus-Christ ?

Aussi bien les Tertiaires forment-ils un bataillon d'élite dans l'armée du bien. Des faveurs spéciales de la part de l'Eglise, correspondant à des engagements solennels de leur part, les font participer dans une certaine mesure à la vie de

perfection des ordres religieux. Leurs constitutions les obligent à se distinguer au-dessus de tous les autres fidèles par « l'exacte pratique de la foi catholique, et par une soumission éprouvée envers l'Église Romaine et le Siège Apostolique ». L'essence de leur profession, qui consiste dans le renoncement au monde et la pénitence, comporte la pratique des vertus chrétiennes par excellence : l'humilité et l'obéissance, la pauvreté et le détachement, la mortification et la charité.

C'est là toute la vie chrétienne, celle qu'il s'agit de raviver dans le monde ; c'est là le règne de Jésus-Christ qu'il importe de restaurer par l'Action Sociale catholique.

Et d'abord, CETTE VIE CHRÉTIENNE, il faut la renouveler dans les individus. C'est l'unique moyen d'en rendre la circulation plus intense dans le corps social. On aurait beau réformer les institutions, on n'aurait rien fait de vraiment efficace pour régénérer la société si l'on ne commençait par réformer les âmes.

La société est malade parce que les âmes sont malades. Si notre vie sociale s'affaiblit, c'est que la vie chrétienne se retire d'elle et s'en échappe par les blessures que fait à nos âmes la civilisation matérialiste et antichrétienne. A l'esprit d'orgueil et de révolte sachons donc répondre par l'esprit d'humilité et de soumission à l'autorité ; à l'amour du luxe, à la soif des richesses, opposons l'esprit de détachement et de pauvreté ; contre la fièvre des jouissances matérielles et des plaisirs sensuels luttons par l'esprit de pénitence et de mortification ; à l'égoïsme cruel et brutal, qui enfante l'injustice et la discorde, substituons dans nos cœurs l'esprit de douceur et de charité d'où naissent la paix et la concorde.

Ce sont des âmes de cette trempe que le Tiers-Ordre a pour mission de former. Ses Fraternités, en même temps qu'elles constituent des corps d'élite dans l'armée du Christ, se trouve donc être d'excellentes écoles d'action sociale catholique.

Augmenter le nombre de leur membres, c'est renforcer les rangs des défenseurs de l'ordre social chrétien. Pénétrés eux-

mêmes de l'esprit de Jésus-Christ, les Tertiaires s'en iront ensuite le répandre dans les œuvres qui seront formées dans le but de défendre la famille, l'école et la société.

LA FAMILLE, n'est-ce pas la base de la société, l'institution primordiale dont nous devons à tout prix sauvegarder la constitution chrétienne? Le mal est déjà grand. Combien de familles chez qui l'esprit chrétien s'appauvrit de jour de jour! Combien de parents qui, oublieux de leurs devoirs d'état, irrespectueux envers l'autorité, cessent d'être les dignes représentants de Dieu sous le toit familial! Ne voit-on pas trop souvent de graves désordres envahir le foyer, les mauvaises lectures en franchir le seuil, et les enfants devenir ainsi les victimes de l'insouciance ou du scandale là où ils ne devraient rencontrer qu'une fermeté vigilante et de bons exemples?

Après la famille, est-il un sujet digne d'un plus vif intérêt que l'école?

L'ÉCOLE, qui n'est que la continuation de la famille, et où se forment ceux qui devront être demain les soutiens de l'ordre social, les défenseurs de la religion et de la patrie, l'école catholique existe encore chez nous, grâce à Dieu; mais il serait cependant puéril de le nier, c'est contre elle que l'ennemi s'applique, à l'heure actuelle, à diriger l'effort de ses plus puissantes batteries. Oui, la lutte est engagée autour de l'école. La poussée maçonnique, qui a chassé Dieu de ce sanctuaire de l'enfance dans d'autres contrées, s'acharne aussi à saper les fondements de l'école canadienne-française catholique.

On calomnie l'action du clergé que l'on traite de rétrograde, on accumule mensonges sur mensonges pour prouver que notre système d'instruction publique est inefficace et démodé; et c'est pendant que les faits et les chiffres témoignent que l'école canadienne-française n'est inférieure à aucune autre, que l'on mène cette guerre hypocrite et perfide; c'est au moment où ceux qui ont inventé l'école gratuite, obligatoire et laïque en proclament la faillite lamentable, que l'on vient

nous vanter ce système et nous proposer de lui sacrifier le nôtre ! Arrière l'école maçonnique !

En avant les soldats de Dieu contre les soldats de l'école sans Dieu !

A côté de la famille et de l'école, un autre champ immense s'ouvre devant l'action sociale catholique, celui de LA VIE PUBLIQUE. Nous l'avons dit, l'idée rationaliste et neutre gagne chaque jour du terrain dans le domaine des affaires publiques. Sous prétexte de faire preuve de largeur de vues, de pratiquer la conciliation et la bonne entente, beaucoup en sont venus à ne plus vouloir distinguer entre les amis et les ennemis de notre foi et de notre race ; on s'affilie à des sociétés étrangères et souvent suspectes de préférence à nos institutions nationales ; on va porter son encouragement et son argent à nos pires ennemis, sans faire attention qu'on leur met alors en main des forces redoutables dont ils se servent ensuite pour tramer dans l'ombre notre ruine religieuse et nationale. Dans un autre ordre d'idées, la croyance ne se répand-elle pas rapidement parmi nous que la religion doit être reléguée dans la vie privée, et qu'elle n'a rien à voir avec les affaires municipales ou politiques ? N'entend-on pas trop souvent des hommes publics critiquer l'autorité religieuse, prétendre traiter d'égal à égal avec elle, aller jusqu'à lui dicter une ligne de conduite, et ne parler des droits de l'Eglise que pour les méconnaître ou les mépriser ? Ne dirait-on pas à entendre certains discours, à voir certains actes, qu'ils sont le fait non pas de catholiques, mais bien de rationalistes et de libres-penseurs ?

Dans ce domaine de la vie publique, il est un terrain sur lequel doit particulièrement s'exercer l'action sociale catholique, c'est celui de la QUESTION OUVRIÈRE. Que le problème ouvrier se pose en ce moment devant nous et réclame une solution immédiate, c'est là un fait qui me paraît incontestable. D'une part, la classe ouvrière voit constamment grossir ses rangs par le développement rapide de la grande industrie, et les conditions pénibles de son labour, lui faisant la vie plu

le
ole
nse
VIE
tre
res
ies,
en
les
des
nos
et
eur
ent
et
se
oit
rec
op
ise,
ter
que
s à
le
de
sur
no-
me
ne
ta-
sir
rie,
lu

de, la portent à se courber de plus en plus vers la terre ; d'autre part, des influences malsaines tendent à éloigner l'ouvrier du prêtre, à le soustraire à l'influence salutaire de la religion, à remplacer dans son cœur les sentiments de la patience et de la résignation chrétienne par des sentiments d'aigreur et d'envie, qui ne peuvent que jeter le trouble dans notre société en y déchaînant la lutte des classes. Il faut donc que tous ceux qui ont à cœur la conservation de la paix sociale se liguent afin de préserver notre peuple des bouleversements et des ruines que le socialisme et l'irréligion ont accumulés chez d'autres nations.

Parmi les nombreuses formes pratiques que peut revêtir l'ACTION DES LAÏQUES en matière sociale, j'en signalerai deux qui me paraissent répondre à un besoin plus pressant: ce sont les œuvres de presse et les œuvres ouvrières.

LA PRESSE CATHOLIQUE, voilà l'œuvre importante entre toutes, l'œuvre de toute première nécessité. C'est la mauvaise presse, le mauvais journal qui pervertit les idées ; c'est la détestable littérature des romans et des théâtres qui corrompt les mœurs ; contre ces agents de perversion et de corruption nous devons lutter par les bons journaux et les bons livres. Aidons le bon journal en nous y abonnant, en le faisant connaître, en y écrivant si nous savons tenir une plume. Encourageons la diffusion des bons livres par la fondation de bibliothèques paroissiales sous la surveillance de l'autorité religieuse. Par contre, faisons-nous une loi rigoureuse d'éloigner de nous et de nos foyers le journal ouvertement ou sournoisement hostile, de proscrire sans merci le mauvais roman empoisonneur des âmes et destructeur de la morale.

Quant aux ŒUVRES OUVRIÈRES, il nous faut en créer sans retard si nous voulons sauver nos travailleurs. Le temps presse. Le socialisme est à nos portes. Groupons nos ouvriers avant que l'ennemi ne s'en empare. Fondons des associations qui soient pénétrées des principes chrétiens, et qui nous permettent d'améliorer la situation matérielle de la classe ouvrière

tout en assurant sa préservation et son relèvement intellectuel moral et religieux.

Si l'on me demandait de vous laisser un mot-d'ordre comme conclusion de ce congrès, fixer dans une devise l'esprit qui doit animer et diriger les apôtres laïques dans leur action sociale, je vous citerais cette parole du divin Maître, parole qui contient le secret du progrès et du bonheur social parce qu'elle est la véritable et unique formule de la fraternité et de la charité chrétienne : « AIMEZ DIEU DE TOUT VOTRE CŒUR, ET LE PROCHAIN COMME VOUS-MÊMES POUR L'AMOUR DE DIEU. »

Ces derniers mots sont accueillis par de nouveaux et unanimes applaudissements. La séance est levée et l'assemblée se dissout aux accents d'un cantique à saint François que l'infatigable P. Raymond fait entonner comme un chant de triomphe à celui qui fut l'invisible promoteur de cette réunion, le séraphique Patriarche des pauvres.



Le télégramme au Souverain Pontife

Voici le texte du câblogramme envoyé par S. G. Mgr Cloutier au Pape et la réponse de Rome :

Six mille tertiaires franciscains réunis en Congrès pour fêter son cinquantième anniversaire, acclament leur Bien-aimé Pontife Pie X et implorent sa bénédiction.

† F.-X., Évêque des Trois-Rivières.

Rome, Septembre 21, 1908.

Evêque Trois-Rivières, Canada,

Saint Père très touché vous envoie et aux 6000 tertiaires affectueuse bénédiction.

Card. MERRY DEL VAL.

G
canti
De
de p
comm
génér
sait l
gniren
et le :

et

J

moteu
tour s
il parl
« C
teurs,
mage
notre
qui no
le me
le rich
d'Adar
tels fur

(1) N
1908; et
diene,
apporté

La Procession

CONTRE temps, une procession imposante avait déroulé autour de l'Esplanade sa masse compacte de pèlerins acclamant Marie Reine du Saint Rosaire, récitant le chapelet, chantant des cantiques.

De la salle du Congrès, où l'écho de cette magnifique démonstration de piété filiale envers l'auguste Mère du Sauveur parvenait, affaibli, comme un mystérieux accompagnement formé par la prière aux généreuses résolutions, nous avons pu deviner sa marche ; elle finissait lorsque les congressistes sortirent de l'église paroissiale et rejoignirent la foule pieuse autour de l'autel provisoire, pour le sermon et le salut.



Le sermon de Mgr P.-E. Roy et la bénédiction du Très Saint Sacrement

IL était deux heures $\frac{1}{2}$. Mgr Cloutier vint prendre place au trône, entouré du clergé et de la Garde d'Honneur fournie par le corps des Zouaves. Le sympathique et populaire promoteur de l'action sociale catholique, Mgr P.-E. Roy, monta à son tour sur le palier de l'autel, et dans une chaleureuse improvisation, il parla du Pape, du Tiers-Ordre et de l'action sociale (1).

« Ces sujets, furent traités avec la grande éloquence que nos lecteurs, pour la plupart, ont déjà été à même d'apprécier. Son hommage au Pape, le Docteur infallible de l'Église et l'ami du pauvre ; notre premier besoin à nous, qui est de connaître Dieu ; l'ennemi qui nous menace et que nous avons à combattre, c'est-à-dire le mensonge et l'erreur qui existent chez le pauvre comme chez le riche ; l'orgueil de l'esprit, qui fut la cause première de la chute d'Adam et d'Ève : la vérité apportée sur la terre qui est l'Évangile ; tels furent les sujets que Mgr Roy traita avec toute l'autorité de la

(1) Nous empruntons ce résumé à « l'Action Sociale » du lundi 21 septembre 1908 ; et nous remercions ici ce journal et les autres organes de la Presse quotidienne, ainsi que la « Vérité » de Québec du sympathique concours qu'ils ont apporté à notre Congrès.

parole épiscopale. Aujourd'hui, dit-il, nous présentons nos hommages au souverain Docteur que l'Esprit-Saint assiste et qui ne peut et ne veut pas nous tromper. L'orateur sacré fait ressortir les mérites de la position prise par le Pape en délivrant l'Église de la calamité du modernisme.


S'adressant aux Tertiaires, l'éloquent prédicateur dit qu'il connaît très bien les sentiments qui les animent pour l'admirable autorité du Pape. Le Pape est bon et professe un grand amour pour ses enfants du Canada. Comme hommage de foi, ajoute-t-il, prenons l'engagement d'honneur d'accepter ses enseignements ; faisons la promesse de réaliser dans l'action sociale de tous les jours sa parole pour la diffusion de la vérité et de combattre l'erreur. Il insiste ensuite sur les devoirs des pères et mères. Il adresse quelques paroles d'éloges aux Zouaves pontificaux et invite les Tertiaires à être les apôtres du Pape. Il termine cette magnifique allocution en faisant porter des vivats au Souverain Pontife, à saint François, à Mgr Cloutier. La foule électrisée pousse une clameur qui retentit au loin... et quand le dernier vivat s'est éteint, spontanément elle ajoute un cri de reconnaissance et d'admiration : *Vive Mgr Roy.* »

La bénédiction du Très-Saint Sacrement mit fin à ces solennelles assises du Tiers-Ordre au Canada. Et les trains remmenèrent, sans incident, mais non sans une grande et émouvante satisfaction, tous les assistants dans leurs foyers.

Cette journée est une journée d'essai ; mais elle présage un éclatant avenir au futur véritable CONGRÈS FRANCISCAIN AU CANADA.



dot
mo
l'ex
non
duc
Car
L
Gén
d'It
hon
A
fran
célé
nage
diren
sant
pale
cale,
sion
puis
chaq
E
Com
spiri
M
Cc
Ch
St
Ur



Nouvelles de Rome

Pour le Jubilé Pontifical. — Les journaux et revues continuent d'être remplis de nouvelles concernant le Jubilé Pontifical. L'une des plus remarquables est la constitution d'un comité international qui se propose de doter la Basilique de Saint Pierre de *grandes orgues* dignes de ce monument. La maison Cavaillé Coll, de Paris a été choisie pour l'exécution de ce chef-d'œuvre ; dans le comité on remarque les noms de deux académiciens et de deux compositeurs français, de la duchesse de Palémia, du duc de Norfolk et de son Eminence le Cardinal Gibbons.

Les offrandes continuent d'affluer entre les mains du R^me Père Général, venant de la munificence des Tertiaires. Les Fraternités d'Italie et d'Espagne, malgré la pauvreté de ces pays, tiennent à honneur à ne point se laisser vaincre en générosité.

Admirable d'unité est aussi l'empressement avec lequel l'Ordre franciscain a répondu au désir du successeur de saint François, et célébré le Jubilé Pontifical. Partout des *prières solennelles, des pèlerinages, des prédications*, ont été organisés. Le *diocèse d'Assise*, sous la direction de son évêque, Mgr Luddi, et de ses prêtres, a fait une imposante démonstration aux sanctuaires franciscains de la ville épiscopale. Plus de 8000 personnes se réunirent dans la Basilique Patriarcale, puis après la sainte messe et la communion, se rendirent processionnellement avec des chants à la Cathédrale, de là à Sainte-Claire, puis à Sainte-Marie des Anges. Des prédications furent données à chaque Station.

En Espagne, la province ecclésiastique de Saint-Jacques de Compostelle, sous l'impulsion des Tertiaires a formé *une offrande spirituelle* dont quelques fleurs sont d'une rare piété :

Messes entendues : 106,342.

Communions offertes : 609,455.

Chemins de croix : 44,839.

Stations du Saint Sacrement : 136,529 etc., etc...

Un grand nombre de *Revue franciscaines* ont consacré au Jubilé

un *numéro spécial* où la dévotion au Saint Siège et l'amour du glorieux Pontife Pie X étaient présentés sous les formes les plus diverses : poésie, histoire, doctrine, anecdotes, etc...

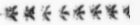
Le Pape et la France. — Le dimanche 2 août dernier, furent lus devant le Saint Père les décrets de béatification de quatre missionnaires français, martyrisés dans l'Annam et le Tonkin. Le plus connu de ce glorieux groupe est le Bx Théophile Vénard ; ses compagnons sont Etienne-Théodore Cuenot, Jean-Pierre Néel et Pierre-François Néron.

Le T. R. P. Cormier, Maître-général de l'Ordre de saint Dominique, ayant fait l'allocution d'usage, le Souverain Pontife se défendit de lui répondre par un discours ; il parla simplement du martyr et de l'obligation de tout chrétien d'être le témoin (c'est le sens du mot grec *martyr*) de son Dieu ; mais c'est avec une vive émotion qu'il félicita la France du nombre toujours croissant des intercesseurs qui plaident sa cause au ciel.

Nouvel évêque franciscain. — Un frère Mineur franciscain depuis vingt-cinq ans missionnaire au Chan-si septentrional, le R. P. Gabriel Maurice, vient d'être nommé Vicaire apostolique de cette province.

Il appartient à la province de Saint Bernardin ; chassé de France par les décrets de 1880, il fut ordonné prêtre en Chine, le 5 septembre 1887 et cinq jours plus tard il était chargé de *vingt-deux chrétiens* disséminés sur un immense territoire. Apôtre infatigable et intelligent, il a su se faire apprécier même du gouvernement chinois, lors de l'insurrection des Boxers.

L'Evangélisation de la Campagne Romaine. — Son Em. le Cardinal Vicaire a confié à nos Pères du couvent généralice de Saint Antoine de Rome le service de quatre chapelles de la Campagne Romaine ; célébration de la messe et des offices, prédication, catéchisme, préparation à la première communion, administration des sacrements ne sont pas les seuls soucis des desservants : il faut procurer à la population misérable les subsides temporels, pourvoir à l'entretien et à l'ornement des églises. — Les Pères le font avec un dévouement et une activité qui leur méritera la reconnaissance du peuple romain. Dans une exhortation aux fidèles, Mgr Pardini, évêque de Tama, appelait les zélés religieux le *bras droit* de l'Œuvre de la sanctification de la Campagne Romaine.



A ET
(F
m

du
était infirme
appareil et qu
1905-1907, el
difficulté et b
de la perman

L'autre se
médecins, co
durable. Elle
tendances à l
de nombreux

Partie de
Lourdes épu
tement disp
est normale.
commencée.

Les sœurs
novices et s'
Miracles.

DANS le m
Illustriss
Vaga, Vicair
Province de
dotale.

Ce fut gran
d'activité, de
décoration de
accoururent e
sent d'honne

L'amour de
ormes les plus

dernier, furent
de quatre mis-
nkin. Le plus
ard ; ses com-
Néel et Pierre-

saint Domini-
ife se défendit
du martyre et
e sens du mot
émotion qu'il
ercesseurs qui

ur franciscain
onal, le R. P.
ique de cette

sé de France
le 5 septem-
deux chréti-
gible et intel-
chinois, lors

— Son Em.
généralice de
le la Campa-
prédication,
ministration
ants : il faut
s, pourvoir à
font avec un
aissance du
Pardini, évê-
l'Œuvre de



Chronique franciscaine



A TRAVERS LE MONDE Fraternité privilégiée

QUETTE fraternité privilégiée est celle de Sainte-Elisabeth, à Nîmes (France) qui compte actuellement parmi ses novices deux miraculées de Lourdes.

L'une, Mlle Marguerite Simon fut guérie en 1907, au cours du pèlerinage diocésain, d'une arthrite aux deux genoux ; elle était infirme au point qu'on avait dû comprimer sa jambe gauche dans un appareil et qu'elle ne marchait qu'avec deux béquilles. Durant les années 1905-1907, elle n'avait pas quitté la maison. Aujourd'hui, elle marche sans difficulté et le *Bureau des Constatations* se rendait compte dernièrement de la permanence de la guérison.

L'autre se nomme Mlle Eulalie Rossignol, et son cas, au dire des médecins, constituera un miracle de premier ordre, si la guérison est durable. Elle était atteinte depuis dix ans d'une bronchite chronique avec tendances à la tuberculose et de plus d'un ulcère à l'estomac présentant de nombreuses complications.

Partie de Nîmes avec le dernier pèlerinage national elle arriva à Lourdes épuisée. Aujourd'hui les symptômes de la bronchite ont complètement disparu, l'ulcère est en pleine voie de guérison. La nutrition est normale. Tout porte à croire que la Sainte Vierge parfera l'œuvre commencée.

Les sœurs de la Fraternité Sainte-Elisabeth sont toutes fières de leurs novices et s'associent à elles dans l'action de grâces à la Reine des Miracles.

Jubilé sacerdotal

DANS le même temps que le Souverain Pontife célèbre le sien, notre Illustrissime confrère, Mgr Césaire Schang, Évêque titulaire de Vaga, Vicaire apostolique du Chan-tong oriental, et franciscain de la Province de France, célèbre le 50^e anniversaire de son ordination sacerdotale.

Ce fut grande fête à Tche-fou ; missionnaires et chrétiens rivalisèrent d'activité, de délicatesse, de goût pour l'organisation des cérémonies, la décoration de l'église, de la maison épiscopale, des jardins. Les païens accoururent en grand nombre pour voir les magnifiques parasols (le présent d'honneur en Chine) offerts au Prélat. Les catholiques européens

résidant à Tche-fou et le consul de France prirent part aux fêtes. Les petites orphelines elles-mêmes s'ingénierent par des chants et par une saynète de circonstance à réjouir le bon évêque.

Mais le plus émouvant souvenir de cette journée sera sans doute pour lui la bénédiction apostolique autographe que lui envoya le Souverain Pontife, en même temps que le privilège du trône dans les fonctions pontificales, et celui de faire réciter son nom au canon de la messe par les prêtres de son Vicariat.

Ces faveurs lui ont été accordées sur la délicate instigation de son dévoué coadjuteur Mgr Adéodat Wittner.

CANADA

Dans nos couvents

à Montréal

CHACQUE année la Fête du séraphique Patriarche vient renouveler en nos cœurs les sentiments d'amour filial et de dévotion que les enfants doivent à leur Père. Le cérémonial de cette Fête ne change pas : ouverture de la solennité par le chant des Premières Vêpres, Messe solennelle célébrée selon l'usage séculaire par nos frères, les RR. PP. Dominicains, Panégyrique du Saint par le représentant de l'une des Congrégations religieuses établies à Montréal, et sur le soir, cérémonie du Transitus en mémoire de l'entrée du saint Patriarche dans la gloire.

Chaque année cependant une note caractéristique marque cette journée. C'est ainsi qu'au matin du 4 octobre, trois de nos chers frères convers ont formé des liens plus étroits avec le Patriarche des pauvres ; l'un prenant l'habit des novices, l'autre prononçant ses premiers vœux, le troisième en faisant sa profession solennelle.

Le thème sur lequel le R. P. Perdrau O. M. I. développa le panégyrique de saint François fut celui-ci : Saint François est un Sauveur ; il en porte les signes, la pauvreté et les stigmates de la crucifixion ; il en accomplit les œuvres par la perpétuité de ses trois Ordres.

La parole ardente du prédicateur féconda cette idée originale au vif contentement des auditeurs.

Le R. P. Germain dont les Fraternités de Montréal venaient de goûter, au cours de la retraite annuelle, l'éloquence persuasive donna le sermon pour la cérémonie du Transitus.

A Québec

IL est des coïncidences où le cœur chrétien se complait davantage : celle des fêtes du T. S. Rosaire et du Père des Mineurs est de ce nombre. Elle eut lieu le 4 octobre dernier. Occasion, pensera-t-on, d'une

joie plus in
Retenus par
Dominicains
nelle. Les fr.
religieux s'a
de l'*Apostoli*
comme toujou
une exaltatio
sant aussi fu
Hage. Vicai
RR. PP. Du

Le R. Père

— d'une par
sacerdotale,

prononça le

nos saints liv

“ voie ; qui n

“ son espoir c

“ l'exalterons

rend Père me

l'héroïque ens

première fois,

sée ” , à une

la Pauvreté (

du Texte Sac

“ sublime dép

“ d'Assise.”

C'est lui er

fidèles pieux

ter Ordre. Qu

commémorati

lugubre du me

il est vrai que

vérité, le R. l

mora dans un

mort des Saint

de l'Ombrie. I

cette prière fi

interprétation

“ O saint Fr

“ à vos pieds,

“ Daignez avoi

“ réalisation.

joie plus intense : elle fut pour nous celle d'un sacrifice inattendu. Retenus par les occupations d'un ministère trop chargé, les RR. PP. Dominicains ne purent, à leur regret et au nôtre, officier à la Messe solennelle. Les fraternelles agapes terminées, avant que la longue théorie des religieux s'acheminât au chœur pour les grâces, le chant traditionnel de l'*Apostolicus Pater Dominicus et Seraphicus Pater Franciscus* fut, comme toujours impressionnant dans sa belle simplicité, et semblait exhaler une exaltation plus radieuse des deux Patriarches-frères. Plus réjouissant aussi fut l'office des Vêpres chantées, auquel présidait le T. R. Père Hage. Vicaire-Général des Frères-Prêcheurs, en Canada, assisté des RR. PP. Dupras et Roy.

Le R. Père Maillard, Supérieur des Pères du Sacré-Cœur à Québec — d'une parole tout apostolique, jaillissant d'une âme véritablement sacerdotale, parole savourée de tous, de la communauté surtout —, prononça le panégyrique de saint François. S'inspirant de ce texte de nos saints livres : "Heureux l'homme qui a été trouvé immaculé dans sa voie ; qui ne s'en est point allé à la poursuite de l'or, ne fondant pas son espoir dans les trésors de la terre ! Quel est-il, cet homme ? et nous l'exalterons, car, vraiment, sa vie est pleine de merveilles !" le Révérend Père montra, parfaitement reflété dans l'âme du Poverello d'Assise, l'héroïque ensemble des vertus chrétiennes, celle surtout qui, pour la première fois, s'entendit appeler éperdument "Reine" et "divine Epousée", à une époque où la soif du bien-être desséchait tous les cœurs : la Pauvreté. C'est donc en toute vérité qu'il fut répondu à la question du Texte Sacré : "Cet homme, trouvé pur en sa voie, cet homme, le sublime dépouillé de tout, merveilleux dans ses œuvres, c'est François d'Assise."

C'est lui encore que, le soir, une foule compacte de Tertiaires et de fidèles pieux revenaient célébrer en union avec leurs frères et amis du 1er Ordre. Qu'elle est féconde en leçons de vie chrétienne, cette cérémonie commémorative du *Transitus*, car on ne saurait appeler mort, au sens lugubre du mot, le "passage" de l'âme aux splendeurs de l'éternité : tant il est vrai que "la mort des justes est précieuse devant Dieu" ! Cette vérité, le R. P. Amé, O. F. M. du couvent de Montréal, nous la remémora dans un saisissant parallèle : La mort de l'homme terrestre et la mort des Saints, cette dernière réalisée dans le *Transitus* du Séraphin de l'Ombrie. Et il nous plaît de laisser à la piété de nos chers Tertiaires cette prière finale du R. P. Prédicateur. Puissent-ils y trouver la juste interprétation de leurs propres sentiments !

"O saint François, notre père bien-aimé, voici que nous sommes réunis à vos pieds, le cœur plein de filiale tendresse et de désirs embrasés. Daignez avoir celle-là pour agréable et nous obtenir de ceux-ci la pleine réalisation.

aux fêtes. Les
nts et par une

ans doute pour
a le Souverain
s les fonctions
: la messe par

gation de son

renouveler en
ue les enfants
e pas : ouver-
sse solennelle
Dominicains,
ongrégations
Transitus en

re cette jour-
s frères con-
les pauvres ;
miers vœux,

le panégyri-
veur ; il en
il en accom-

inale au vif

t de goûter,
a le sermon

l'avantage :
s est de ce
t-on, d'une

“ Notre amour, c'est en félicitations sincèrement émues que nous vous l'exprimons aujourd'hui. Soyez donc, ô Patriarche illustre de l'Ordre des Mineurs, vous le pauvre des pauvres, l'humble des humbles, vous l'épris de l'amour de Jésus jusqu'à la folie de sa Croix, soyez donc à jamais louangé pour votre vie toute céleste ici-bas et pour la gloire exceptionnelle qui la couronne dans l'éternité du paradis. Que, de toutes parts, s'élève, grandiose, triomphal, l'hymne de la glorification chrétienne à l'honneur des faveurs signalées, des privilèges inouis dont le divin Maître a voulu vous combler ; à l'honneur surtout du privilège, unique et glorieux entre tous, où le Christ sembla épuiser la puissance de son amour pour votre âme : celui de votre Stigmatisation !

“ Nos désirs, ah ! il nous plaît de les résumer dans cette supplication : Faites, ô Père, que par votre intervention, la flamme de notre amour pour vous s'avive de jour en jour : ainsi, nous l'espérons, vous la verrez croître encore pour Jésus-Christ que vous avez tant aimé et dont vous êtes la reproduction achevée, l'authentique effigie. — O bon Père, de la majesté de votre gloire, abaissez un long regard de tendresse sur vos enfants réunis. Sur eux aussi, étendez ces mains stigmatisées que jadis, *comme Jacob aveugle et mourant* (1) vous avez levées, bénissantes, sur vos fils agenouillés autour de votre grabat d'agonie. Vous êtes puissant, bienheureux Père, et prêt à faire beaucoup pour nous. Ce que nous vous demandons, ce ne sont ni les biens ni les faveurs terrestres, ni les vanités ni les plaisirs du monde, éphémères comme lui ; non, c'est la grâce de n'être pas des enfants trop indignes de vous, de comprendre vos exemples, de nous pénétrer de votre esprit, de marcher sans défaillance à votre suite en imitant vos vertus. C'est la grâce enfin d'une vie conforme à votre vie, gage d'une mort douce, belle, glorieuse comme la vôtre, suivie de la participation sans fin à votre béatitude au ciel. Amen !”

Montréal. Fraternité de Notre-Dame des Anges Retraite annuelle des sœurs

DU 13 au 20 septembre eurent lieu à Notre-Dame des Anges, la retraite et la visite annuelle des sœurs sous la direction du R. P. Gardien, et du R. P. Germain, Visiteur. Ces exercices furent suivis avec une assiduité et une ferveur vraiment édifiantes ; la méditation du matin par le R. P. Gardien avait un cachet particulier de piété et de recueillement. Cette divine rosée tombée sur nos âmes à la première heure du jour, les disposait à mieux profiter des grâces de la retraite.

Dans les autres instructions, le R. P. Visiteur nous rappela d'abord

(1) Liturgie franciscaine.

les
no
sul
de
R.
ava
nos
de
Jés
sou
dan
E
ferv
Jési
fero
de s

L

nuée
A
catio
délé
Be
plica
mani
femm
notre
breus
phe e
si flor
Le
monte
novic
A la
élues
Sup
mont
Mde

les vertus que doivent pratiquer les enfants de saint François ; puis nous mettant en garde contre les dangers du monde, si nombreux, si subtils, il nous conseilla, comme moyens de les éviter, la prière, l'esprit de sacrifice et la dévotion à la Sainte Vierge. Tous les soirs, le R. Père expliqua la Règle du Tiers-Ordre, nous en faisant connaître les avantages précieux ; ces commentaires clairs et précis accrurent dans nos cœurs l'amour de notre sainte Règle, et affermirent nos résolutions de les mieux pratiquer à l'avenir. — Le vendredi soir, nous suivîmes Jésus sur la route du Calvaire, puisant dans la méditation de ses souffrances que la parole sympathique du Prédicateur faisait pénétrer dans nos âmes, la force et la générosité de lui rester fidèles toujours.

Enfin le dernier jour nous réunit toutes à la sainte table, et dans la ferveur d'une bonne communion, nous déposâmes dans le Cœur de Jésus nos résolutions. Espérons que la Sainte Vierge et saint François feront en sorte qu'elles produisent dans nos âmes des fruits abondants de sanctification.

Sr. Secrétaire

Fraternité du Saint-Enfant Jésus

Retraite des Sœurs

LA Fraternité du Saint-Enfant Jésus de Montréal vient d'avoir sa visite canonique. Commencée le dimanche 6 septembre, elle s'est continuée les 7, 8, 9 et s'est terminée le 10 au matin.

A cette visite toute la paroisse avait été invitée à entendre les prédications qui nous furent données par le R. P. Germain-Marie, Visiteur délégué.

Belle et fructueuse fut cette prédication qui consista surtout dans l'explication de la Règle du Tiers-Ordre, et qui nous fut donnée d'une manière si claire et si persuasive qu'à la fin de la visite 9 hommes et 41 femmes et jeunes filles s'empressèrent de s'enrôler sous la bannière de notre séraphique Père. Quel beau et touchant spectacle que cette nombreuse prise d'habit ! Jamais nous n'avions assisté à un semblable triomphe et notre Père saint François dut être bien réjoui de voir son œuvre si florissante parmi nous.

Le nombre des dames et demoiselles Tertiaires en notre Fraternité se monte maintenant au beau chiffre de 408 professes et d'au-delà 50 novices.

A la fin de la visite, il y eut en renouvellement du Discrétoire Ont été élues :

Supérieure : Mlle Elisabeth David ; Assistante : Mde Armand Clermont ; Maîtresse des Novices : Mlle Phil. Dumouchel ; Secrétaire : Mde G. Edmond Pagé ; Discrètes : Mdes Césaire Germain, Venant

Guilbault, Mlle Phil. Beauchamp, Mdes Dosithée Gohier, Zéphirin Lafrenière, Adélarde Alarie, Charles Beaucaire, Charles Bédard, Mlle Palmyre Charbonneau. Sœur Secrétaire

Chez les RR. MM. Clarisses

LA fête du Séraphique Patriarche, qui ne pourra être célébrée par ses dignes filles que dans l'intimité de leur cloître, tant que la chapelle conventuelle ne sera pas livrée au culte, a cependant apporté aux saintes recluses du monastère de Valleyfield son tribut d'allégresse. Une jeune fille appartenant à l'une des bonnes familles de la bourgeoisie montréalaise, Mlle Marie-Louise Chaussé, a pris l'habit de sainte Claire et le nom de sœur Marie-Angèle de Jésus. Un franciscain du couvent de Montréal donna le sermon de circonstance.

Saint-Simon de Bagot

LES Fraternités du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise ont eue le bonheur d'assister à une grand'messe solennelle demandée par les Tertiaires au cours de laquelle il y eut un grand nombre de communions.

L'assistance nombreuse et recueillie écouta avec piété l'instruction donnée par le dévoué Directeur, M. Dion, curé de Saint-Simon. En termes émus il recommanda surtout de se bien pénétrer de l'esprit chrétien de saint François qui est tout de pénitence, d'humilité et de charité.

La bénédiction papale termina cette belle fête.

Sœur Secrétaire.



20

某

sor
il r

"

n'e
est

pas

âm

ave

log

mis

ou

rait

C

res

amè

(1

Mag

nis.

Réc

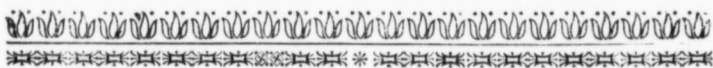
Sain

(2

par

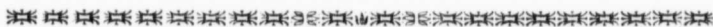
etc.

bati



LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE PÈRE JEAN D'OLBEAU



Naissance — Vocation — Missions



Le Père Jean d'Olbeau « prit naissance au duché d'Anjou, l'an mil cinq cents quatre-vingts-six, le deuxième de mars. Je ne dirai rien de ses parents, sinon que la pureté de sa vie fut un des plus beaux ornements de sa famille. Etant âgé de dix-neuf ans, Dieu lui inspira le désir d'être Religieux et il en prit l'habit au couvent des RR. Pères Récollets de la Balmette (1) proche d'Angers. Après qu'il eut (été) exercé durant l'année de son noviciat dans toutes sortes de saintes pratiques, selon la louable coutume de la Religion, il rendit ses vœux avec une ferveur qu'il n'est pas facile d'exprimer.

« Mais depuis que Dieu eut allumé dans son cœur ce feu sacré il n'eut point de repos. Il ressentait cet empressement dont la charité est la source, suivant le sentiment de l'Apôtre, et il avait un désir passionné d'augmenter la gloire de Dieu en travaillant au salut des âmes et à la conversion des infidèles. Voilà pourquoi, lorsqu'après avoir heureusement terminé ses études de philosophie et (de) théologie, il eut été nommé prédicateur et confesseur, il demanda permission à ses Supérieurs d'aller prêcher la foi aux Indes Orientales ou Occidentales. L'ayant obtenue il partit d'Orléans, (2) où il demeurerait alors, l'an mil six cents quinze et passa à la Nouvelle-France. »

C'est ainsi que le biographe du Père d'Olbeau raconte les premières années de la vie de son héros. Nous serions tentés de lui reprocher amèrement sa concision et son laconisme en même temps ; mais

(1) Le couvent des Frères Mineurs de la Balmette, dédié à Sainte Marie Magdelaine fut construit en 1456 — Cf. Gonzague : *de Origine Seraphice Religionis...* etc. 111^a pars. p. 693, plus tard le couvent passa à la réforme des Récollets et en 1612 il fut compris parmi les couvents de la Province de Saint-Denis, érigée cette année-là. Cf. — *Annales minorum* vol. xxx. p. 6

(2) Le couvent d'Orléans détruit deux fois, vers 1429 par les Anglais, en 1563 par les Calvinistes et rebâti chaque fois, (Gonzague, *de Origine Ser. Religionis...* etc. 111^a pars p. 668) fut donné aux Récollets le 10 octobre 1611, avec l'approbation du Pape Paul V. *Annales minorum* vol. xxiv. p. 356.

nous aurions tort de le faire, nous avons seulement le droit de le regretter, car au début de son récit l'auteur nous avertit qu'il va nous « donner l'abrégé de la vie du R. P. d'Olbeau ; » et comme modèle d'abrégé, sa narration tend au parfait. Notons aussi que le but de l'auteur n'était pas tant de rapporter les faits et gestes du Récollet et les étapes chronologiques de sa vie, que de faire ressortir la grande capacité du Père d'Olbeau comme directeur d'âmes et ses éminentes vertus.

Le Père Jean d'Olbeau passa donc à la Nouvelle-France. « On n'en connaît point, continue l'auteur du manuscrit d'Orléans, qui soit entré devant lui dans ces parties du Nouveau-Monde en qualité de missionnaire ; et ce fut lui qui y dit la première messe, qui y annonça le premier l'Évangile de Jésus-Christ, administra les sacrements et fit en un mot tout ce qu'on pouvait attendre d'un serviteur fidèle et jaloux de la gloire de son maître.

« Le succès qu'il eut cette première fois, fut tel qu'on l'établit commissaire de la seconde mission, qui fut faite en ce même pays, pour lequel il s'embarqua de rechef l'an mil six cents dix huit. Aussitôt qu'il y fut arrivé, il ne manqua pas de donner de nouvelles marques de son zèle infatigable. Ce fut lui qui jeta les premiers fondements du couvent de Saint-Charles que les RR. Pères Récollets y ont, et il ne retourna point en France qu'il ne l'eut fait entièrement achever.

« Ce courageux missionnaire eut une belle occasion de satisfaire sa ferveur, lorsque Sa Sainteté favorisa cette église naissante du premier jubilé qu'on y ait eu. Car il s'y trouva heureusement pour le publier et pour disposer par ses instructions salutaires ces peuples grossiers à recevoir avec utilité les grâces que le Ciel leur offrait. »

A vrai dire il n'y a à peu près rien à reprendre dans ce récit, qui est parfaitement d'accord avec l'histoire, si on ne tient pas compte de quelques très légers détails que nous allons d'ailleurs relever en reprenant la narration de l'auteur pour la compléter.

Il est bien exact de dire qu'avant le Père d'Olbeau aucun missionnaire n'avait encore débarqué comme tel sur les rives du Saint-Laurent, puisque les premiers missionnaires de la Nouvelle-France furent des Récollets, qui abordèrent en Canada en 1615 et que parmi eux était le Père d'Olbeau. Les autres étaient les RR. Denis Jamay, commissaire provincial, le Père Joseph LeCaron et le Frère Pacifique

Duplessis. Laissons au Père d'Olbeau le soin de nous raconter son voyage, ses premiers travaux apostoliques et ses premières impressions. Il écrit à l'un de ses amis et confrères, au Père Didace David: (1)

« L'affection que vous avez au salut des âmes de ce pays de la Nouvelle-France, qui vous a fait désirer et même rechercher les moyens de les attirer en personne, m'oblige à vous mander des nouvelles de notre Mission. Nous partîmes de Honfleur, le 24 avril au soir, et arrivâmes le 25 mai à un port où s'arrêtent les navires qui naviguent ici. Ce port s'appelle Tadoussac et est bien quatre vingts lieues dans la grande Rivière du Canada ; trente-cinq lieues au-dessus est l'habitation des Français, où j'arrivai seul de Religieux, le second de juin. Les autres y vinrent après selon la commodité. Le Père Commissaire et le Père Joseph n'y arrêterent pas, mais ils voguèrent le long de la rivière, quarante ou cinquante lieues, afin de reconnaître la bonté du pays et pour voir les Sauvages qui arrivèrent là en grand nombre pour traiter avec les Français. Le 25 de juin, en l'absence du Révérend Père Commissaire, j'ai célébré la sainte Messe, la première qui ait été dite en ce pays, dont les habitants sont véritablement sauvages de nom et d'effet. Ils n'ont point de demeure arrêtée, mais ils cabanent çà et là où ils savent trouver du gibier et du poisson, qui est leur nourriture ordinaire ; les hommes et les femmes sont vêtus de peaux et vont toujours tête nue, portant les cheveux longs, se peignant le visage de noir et de rouge (et) sont ordinairement de belle taille ; quand à l'esprit, je n'en saurais assurément parler, n'ayant conféré jusques ici qu'avec quelques particuliers. La température de l'air m'a semblé jusqu'à cette heure de même que celle de France. Le terroir paraît bon, mais pour en bien juger il est besoin d'y avoir hiverné. Je vous en eusse mandé davantage sans (ce) que je crois que le Révérend Père Commissaire vous a écrit amplement de toute chose. J'ai presque demeuré toujours seul avec Frère Pacifique depuis que nous sommes à terre. La prochaine année que nous, aurons plus de connaissance nous vous écrivons plus au long ; je me recommande affectueusement aux prières de tous nos Pères et Frères,

(1) Ce Récollet natif de Normandie, est mort à Paris le 14 octobre 1632 âgé de 60 ans, en ayant passé 55 en religion. Le mortuologe des Récollets dit de lui qu'il ressemblait beaucoup à saint Charles Borromée par ses mœurs et son visage.

demeurant toujours, votre bien humble et bien affectionné serviteur, Frère Jean d'Olbeau. De Québec en la Nouvelle-France, le 20 juillet 1615. (1)

Dans cette lettre notre Récollet ne dit pas qu'il devait succéder au Père Jamay, en cas de mort, comme Supérieur de la mission ; mais le premier historien de la Nouvelle France, le Récollet Sagard nous a conservé ce détail. (2) Il nous apprend aussi que la première chapelle bâtie à Québec, que le premier temple élevé au vrai Dieu en Canada, le fut par le Père d'Olbeau. « Mais, ajoute Sagard, comme en un pays très pauvre, beaucoup de choses lui manquant, il avait recours à la patience du pauvre Jésus dans la crèche de Bethléem. » (3)

Si nous en croyons l'abbé de La Tour, (4) l'humble chapelle bâtie à Québec par le P. d'Olbeau fut dédiée à l'Immaculée-Conception, le plus beau fleuron de la couronne de Marie, comme aussi le plus cher aux enfants de Saint François.

Cette chapelle, faite de bois à peine équarri, subsista jusqu'à la prise de Québec en 1629 et servit jusque-là d'église paroissiale. On peut la considérer à bon droit comme la première église paroissiale de Québec dont le premier curé fut le Récollet Jean d'Olbeau.

(A suivre.)

FR. ODORIC.-M., O. F. M.



Reconnaissance au bon frère Didace

Je soussignée Marie-Louise Fournier, certifie avoir été guérie d'une maladie du cœur et du foie dont je souffrais depuis longtemps, après une neuvaine de prières faite en l'honneur du bon frère Didace, Récollet.

Après avoir eu les soins de médecins distingués, sans presque aucun résultat, je reconnais devoir ma guérison à l'intercession du frère Didace, Récollet.

(1) Leclercq. 1^{er} établiss. de la foi v. 1^{er} p. 62 et ss.

(2) Histoire du Canada. éd. Tross. p. 28 ; — (3) ibid, p. 38.

(4) Notice biographique de Mgr de Laval.

Mes sincères remerciements à ce bon frère, et je souhaite avec ardeur voir l'heureux jour de sa béatification.

Marie Louise Fournier,

Rue Saint-Onésime, Lévis.

Lévis, 1^{er} juin 1908.

Je soussigné, médecin, certifie que Mademoiselle Fournier qui souffrait depuis plusieurs mois d'une affection du cœur et du foie, est parfaitement rétablie.

Dr Emile Fortin, Lévis.

Cap de la Madeleine, 3 juillet 1908.

Je remercie le frère Didace pour la guérison d'un mal de côté qui m'empêchait de vaquer à mes occupations ; après avoir fait une neuvaine en son honneur et la promesse de publier dans la *Revue*, j'ai obtenu ma guérison.

Mde C.

J'offre mes plus sincères remerciements au bon Frère Didace pour une faveur obtenue à une de mes petites filles qui était toujours malade et qui déjà âgée ne marchait pas encore. Après promesse de publication dans la *Revue du Tiers-Ordre*, j'ai obtenu sa guérison et elle marche très bien. J'accomplis ma promesse.

P. L., Manchester.

Je dois reconnaissance au Bon Frère Didace, et je vous prie de publier cette faveur, d'après ma promesse.

J'avais une petite sœur qui soudainement eut un grand mal d'oreilles. Le matin, me voyant obligée de la quitter pour mon travail, je la recommandai au frère Didace, et quelle ne fut pas surprise, lorsque le soir, en arrivant, ma mère m'apprit qu'à une certaine heure (heure où pendant mon travail j'avais invoqué le bon Frère,) elle s'était trouvée guérie.

Mille remerciements au Bon Frère Didace.

J. P., abonnée, Québec.



NECROLOGIE

Montréal. — Fraternité Saint-François. — M. Michel Poirier, décédé le 5 août, à l'âge de 62 ans, dont 9 ans de profession, après une longue maladie soufferte avec édification.

— M. Albert Galipeau, en religion Fr. Antoine, décédé le 27 septembre 1908.

— M. Léon Dufresne, décédé le 28 septembre.

Tertiaire de la première heure, il avait donné à saint François l'un de ses fils, profès de notre province et actuellement missionnaire en Terre-Sainte.

— **Fraternité Saint-Antoine.** — Mde Onésime Champagne, née Rivet, en religion Sr Sainte-Justine, décédée le 12 juillet, à l'âge de 71 ans, après 5 ans de profession.

— **Fraternité Sainte-Élisabeth.** — Mde Eustache Desnoyers, née Marie-Marguerite Braconnier, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 16 septembre, à l'âge de 77 ans, après 18 ans de profession.

— Mde Gilbert Hétu, décédée le 6 septembre, après 15 ans de profession.

— M. Magloire Côté, tertiaire isolée, décédé le 27 septembre, à l'âge de 76 ans, à l'asile de la Providence.

Québec. — **Saint-Roch.** — Mde E. Parent, décédée le 17 septembre 1908, à l'âge de 34 ans.

— Mde Jos. Martel, née Marie Rochette, en religion Sr Sainte-Élisabeth, décédée à l'Ancienne Lorette, à l'âge de 38 ans, dont 7 ans de profession.

— **Saint-Sauveur.** — Mlle Lumina Tremblay, en religion Sr Saint-Antoine de Padoue, décédée le 19 juin 1908, à l'âge de 48 ans, après 12 ans de profession.

— Mde Vve Joseph Blouin, née Liza Cycommelé, en religion Sr Saint-Gabriel, décédée en mai, à l'âge de 74 ans, après 13 ans de profession.

— **Fraternité du Très-Saint Sacrement.** — M. François Duquet, en religion Fr Saint-Joseph, décédé le 14 septembre 1908, à l'âge de 72 ans, après 5 ans, 10 mois et 21 jours de profession.

Après une vie vraiment édifiante, il est allé au ciel, jouir de la présence de ceux qu'il aimait tant, Dieu, la Sainte Vierge et son bon Père Saint François.

— M. Olivier Alarie, décédé le 11 septembre, après plusieurs années de profession.

Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke. — Mde Maxime Asselin née Déziel, en religion Sr Sainte-Julienne, décédée, le 19 février 1908.

— Mde J. B. Dionne, en religion Sr Sainte-Marie, décédée le 12 août dernier, après 24 ans de profession.

— Mde Louis Fournier, en religion Sr Saint-Louis de Gonzague, décédée le 25 septembre, après 6 ans de profession.

To
Sa
Fr A
fessio
Sa
Sr Sa
9 ans
Sa
religio
de pri
No
décéd
Fr
Delisl
à l'âge
— M
décédé
— M
Joseph
après 1
Épou
connu l
toute fil
gue car
souhaita
cher cha
toujours
soupir de
Law
Anne, c
ans de
Fall
des. —
décédée
professi
Woc
1908, à
Mde
de 61 an

Toutes deux appartenait à la fraternité Sainte-Elisabeth.

Saint-Chrysostome. — M. Antime Latrémouille, en religion Fr Antoine, décédé le 20 février, à l'âge de 72 ans, dont 6 de profession.

Sainte-Anne de Beaupré. — Mde Jacques Hamel, en religion Sr Sainte-Rose, décédée le 13 février 1908, à l'âge de 80 ans, dont 9 ans de profession.

Saint-Philippe de la Prairie. — Mlle Henriette Boire, en religion Sr Saint-Henri, décédée le 8 octobre 1908, après 4 mois de prise d'habit.

Notre-Dame du Lac. — Mde F. X. Leduc, Tertiaire isolée, décédée le 6 octobre 1908.

Fraternité de Saint-Alban. — Mde Joseph Perron, née Julie Delisle, en religion Sr Sainte-Philomène, décédée le 31 juillet 1908, à l'âge de 32 ans, après 15 ans de profession.

— M. Adélarde Julien, en religion Fr Saint-François d'Assise, décédé le 16 août 1908 à l'âge de 32 ans, après 6 mois de profession.

— Mde Vve F. X. Naud, née Héloïse Piché, en religion Sr Saint-Joseph, décédée le 8 septembre 1908, à l'âge de 93 ans et 6 mois, après 15 ans de profession.

Épouse de cultivateur, mère d'une nombreuse famille, cette bonne Tertiaire a connu les veilles, les soucis et le dur labeur : mais sa foi ardente et sa dévotion toute filiale envers la Sainte Vierge l'ont soutenue sans défaillance durant sa longue carrière et lui ont procuré le calme et la paix jusqu'à son dernier jour. Elle souhaitait mourir un jour de fête de cette bonne Mère et elle a été exaucée. Son cher chapelet ne l'a jamais quittée durant sa dernière maladie et on la trouvait toujours priant paisiblement. Cette femme vraiment forte a exhalé son dernier soupir dans un baiser à son Crucifix.

Lawrencè Mass. — Mde Vve H. Jean, en religion Sr Sainte-Anne, décédée le 16 août 1908, à l'âge de 85 ans 4 mois, après 5 ans de profession.

Fall-River, Mass. — Fraternité Notre-Dame de Lourdes. — Mlle Alice Drapeau, en religion Sr Thérèse de Jésus, décédée le 13 septembre 1908, à l'âge de 80 ans, après 8 ans de profession.

Woonsocket. — Mde Desneiges Bruyère, décédée le 25 juin 1908, à l'âge de 57 ans, après 4 ans de profession.

Mde Joseph Leduc, née Julie Dupré, en religion Sr Marie, âgée de 61 ans, décédée le 29 septembre 1908, après 4 ans de profession.

Faveurs diverses

Remerciements à saint Antoine et à saint Joseph pour grâce temporelle obtenue après promesse de publication. A. P. — **Lawrence**. — Reconnaissance éternelle à saint Antoine de Padoue pour deux grâces obtenues. — Mlle A. C. âgée de 16 ans remercie saint Antoine de lui avoir obtenu la faveur de recevoir son diplôme d'école modèle avec distinction, après promesse de donner une offrande. — **Elk Lake City, Ont.** — J'ai promis la publication dans la *Revue du Tiers-Ordre*, si je retrouvais mon frère. C'est fait. Merci au bon saint Antoine. E. L., E. de Marie. — **Trois-Rivières**. — J'attendais depuis quelques jours une lettre assez importante pour moi ; et comme cette lettre ne venait pas je commençai une neuvaine en l'honneur de saint Antoine qui consistait en ceci : réciter les litanies de saint Antoine durant neuf jours, avec promesse de faire publier. Ma neuvaine n'était pas encore terminée et je recevais cette lettre attendue. Je viens, fidèle à ma promesse, vous prier d'inscrire ceci dans votre *Revue*. M. L. D. — Grands remerciements au Sacré-Cœur de Jésus, à la Sainte Vierge et à saint Joseph pour une grande faveur obtenue avec promesse de publier. Une personne consacrée à Marie. — Deux faveurs reçues par l'intercession de saint Antoine. A. M. — **Gamelin**. — Faveur spirituelle obtenue par l'intercession de saint Antoine. F. L. — **Scottstown**. — Mon fils qui est lui-même père de famille, était adonné à la boisson depuis 5 ou 6 ans ; par l'intercession de saint François et de saint Antoine, il a complètement abandonné ce vice et les autres qui l'accompagnent, et depuis 1 an il n'a pas pris une goutte de boisson. L. B. — **Lewisville**. — Actions de grâces à saint Antoine et à la Vén. Mère d'Youville pour de grandes grâces obtenues par leur intercession. Exilé au N. O. — **Sainte-Anne des Plaines**. — Remerciement à la Sainte-Famille et à la Bonne sainte Anne ainsi qu'aux Saintes Ames du Purgatoire pour plusieurs faveurs obtenues, après promesse de messes, pains à saint Antoine et publication dans la *Revue*. T. — Remerciements à saint Antoine pour diverses grâces obtenues après promesse de publication.

Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Église et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La prédication de la tempérance. —

Grâces spirituelles, 20. — Pécheurs, 45. — Vocations, 36. — Positions, 12. — Malades, 40. — Jeunes gens, 25. — Jeunes filles, 30. — Défunts, 19. — Enfants, 16. — Actions de grâces, 49. — Faveurs temporelles, 17. — Ivrognes, 40. — Familles-santé, 29. — Familles-accord, 24. — Indifférents, 36. — Examens, 25. — Actions de grâces, 49. — Grâces d'état, 18. — Enfants, 16.

Pensée

Dieu a remis aux mains de Marie les clefs du Purgatoire ; elle peut en ouvrir les portes à qui bon lui semble ; prions-la pour les pauvres âmes.

(*Saint Bernardin de Sienna, franciscain*).